Rubrique 2400

Dossier Archives VB 96000

111 W 19/4
(1944-1946)

4e Arrondissement

—

- Reconstruction -

10 SEP 1944

SNCF-EST-VB
42618 Sx2
Reconstruction
Inventaire des
destructions.

M. le Chef du 4 Arr,

2 p.

En application des instructions contenues dans la notice relative à la préparation des fiches de destructions qui vous a été transmise le 11/8/44, je vous adresse ci-jointes les fiches de destructions intéressant les postes d'aiguillages D et G de la gare de Reims.

Vous me les retournerez dès que possible après les avoir complétées.

D'autre part, vous m'adresserez, au fur et à mesure de leur établissement, les fiches concernant toutes les autres destructions (SE, SM, FL et télécommunications) de votre Arrondissement

P. Le Chef du [illegible] des Bâtiments
Le Chef de [illegible] Construction

[redacted] NERVILLE

Signé : de NERVILLE

4e Arrond
VBz

A retourner
le 1er de chaque mois

Mr Noyer

Remise en état de la signalisation

Situation des services temporaires à V.U.

Date d'envoi au Service Régional	Visa	Date de retour à l'arrondissement	Visa
1er août 1945		6 Août 1945	
16 août 1945		18 Août 1945	
1er Septembre 1945		4 Septembre 1945	
1er Octobre 1945		10 Octobre 1945	
2 Novembre 1945		13 Octobre 1945	
3 Décembre 1945		6 Décembre 1945	
3 Janvier 1946		19 Janvier 1946	
1er Février 1946		7 Février 1946	
4 Mars 1946		7 Mars 1946	
8 Avril 1946		15 Avril 1946	
7 Mai 1946		10 Mai 1946	
11 Juin 1946		21 Juin 1946	
2 Juillet 1946		8 Juillet 1946	
1er Août 1946		6 Août 1946	
2 Septembre 1946		13 Septembre 1946	
7 Octobre 1946			

4e Arrondissement

Mise à Jour : 1er Décembre 1943

Echelle 0 5 10 15 20 25 Km

Lignes exploitées sous le régime de l'IGS4
6 - 1re Menehould à Amagne
29 - Bazancourt à Marcq St Juvin
22 Oisy à Romilly
22 5 Rilly à Reims

Km 51.000 Coucy-les-Eppes — Ste Erme — Km 30.500 Ami Fontaine — Guignicourt-Ardre — Km 74.500 — Km 57.350 — Km 3.000 — Coucy-Brimont — Louvre — Km 100.000 Rethel — Tagnon — Le Chatelet — Isles s. Suippe — Warmeriville — Heuberigville — Ste Masmes — Bazancourt — Witry les Reims — Lavannes-Caurel — Fère Faverger — Bétheniville — St Hilaire le Petit — Dontrien — Km 12.000 — St Souplet s. Py — Ste Marie s. Py — Somme Py — Manre — Ardeuil Marvaut — Suippes — Somme Tourbe — Somme Bionne — Valmy — Cupely — Km 187.160 — Km 172.600 — Km 173.500 — Km 219.800 — Sillery — Frunay — Wez Thursy — Sept Saulx — Mourmelon le Petit — Km 195.000 — St Hilaire au Temple — Bouy — La Veuve — Avenay — Ay — Mareuil — Dizy — Avize — Mesnil Oger — Vertus — Bergères les Vertus — Mont Aimé — Colligny (Marne) — Mareuil Aulnay — Km 32.300 — Bussy Lettrée — Vatry — Lenharrée — Sommesous — Km 27.300 — Km 1.400 — Km 0.900 — Km 1.000 — Ecury s. Coole — Nuisement — Coolus — Km 167.800 — Matougues — Jalons les Vignes — Achy Jonc — Mourmelon le Petit — Km 149.500 — Km 136.000 — Km 142.878 — Dormans — Tassy — Port s. Binson Chatillon — Dizery Bourseville — Km 108.500 — Km 101.314 — Fère en Tardenois — Loupeigne — Mont Notre Dame — Km 124.210 — Bazoches — Fismes — Breuil Romain — Jonchery s. Vesle — Km 53.990 — Ste Bryce Coulonges — Km 23.080 — Braine — Ciry Salsogne — Vendel — Km 0.821 — (Soissons) — (Paris) — (Paris) — (Laon) — (Amagne) — (Amagne) — (Baroncourt) — (Metz) — (Verdun) — (Lérouville) — (Vitry le François) — (St Dizier) — (Troyes) — (Chaumont) — (Langres) — (Strasbourg) — (Gondrecourt le Château) — (Bar le Duc) — (Epernay) — (Reims) — (Châlons s. Marne) — (Charleville) — (Bazancourt) — (La Ferté Gaucher) — (St Dizier) — (Troyes)

Km 140.000 — Autrecourt-Villers — Mouzon — Pouilly — Inor — Stenay — Létanne Beaumont — Km 106.000 — Saulmory Montigny — Ligne déposée — Damvillers Fresnes — Billy Mangiennes — Don Doulcon — Briéulles s. Meuse — Villosnes Sivry s. Meuse — Consenvoye — Regnéville — Km 66.650 — Charny s. Meuse — Km 278.100 — Eix Abaucourt — Etain — Busy — Jeandelize — Km 315.190 — Ligne déposée — Romagne Bantheville — Chattancourt Cumières — Km 275.300 — Aubréville — Km 245.300 — Dugny — Km 44.600 — Baleycourt — Dombasle en Argonne — Clermont en Argonne — Les Islettes — Km 218.900 — Km 51.500 — Km 29.500 — Km 52.674 — Marcq St Juvin — Grandpré — Vaux les Mouron — Sauce Fermes — Sauvigny — St Morel — Monthois — Challerange — Cernay l'Heville — Chatel Chéhéry — Autry — Apremont — Km 66.001 — Cernay en Dormois — Ville s. Tourbe — Vienne la Ville — La Neuville au Pont — St Menehould Guise — Km 70.900 — Km 74.500 — Valmy — Villers Daucourt — Vieil Dampierre — Km 89.550 — Givry en Argonne — Sommeille Nettancourt — Km 236.000 — Revigny — Mussey — Fains — Km 260.000 — Ernecourt Toxéville — Km 284.250 — Km 245.100 — Langeville — Nangeis Tronville — Km 0.900 — Km 106.365 — Km 228.000 — Km 2.458 — Km 217.900 — Km 210.000 — Km 30.372 — Km 44.000 — Km 47.412 — Km 199.000 — Km 2.400 — Vitry le François — Songy — Loisy s. Marne — Mury St Germain — Vitry la Ville — Pleurne Haussignemont — Bussy s. Saulx — Sermaise les Reims — Huiron — Pouvre — Sompuis — Blaise sous Arzillières — Arzillières St Remy — Gigny Brandonvillers — Chassericourt Arrembécourt — Chavanges — Ste Menehould — Bar le Duc — Verdun — Reims — Epernay — Châlons s. Marne — Km 53.990 — Km 171.060 — Km 54.814 — Km 171.858 — Km 225.833 — Km 0.000 — Km 222.123 — Km 219.800 — Reims Cérès — Km 3.000 — Km 57.350 — Km 53.990 — Km 171.060

Légende

- Lignes coordonnées
- Lignes affermées
- Lignes à voie unique

Légende

- Signalisation en service
- Signalisation prête à fonctionner
- Ouvrage d'art non rétabli.
- Ouvrage d'art rétabli à V.U.
- Ouvrage d'art rétabli à D.V.

Ligne B.B. et Raccordements déposés

(Sedan) — Saulmory Mgny — Don Doulcon — (Baroncourt) — (Bazancourt) — (Lérouville) — DUN

N° d'ordre	Position Kmique	Ouvrages	Circulation à V.U. ou D.V.	Limitation de vitesse Voie I	Limitation de vitesse Voie II	Dernier ordre de service ou d'arrondt en vigueur	Prévisions sur la date de la circulation à double voie
		Ligne 1					
1	187.822	Pont sur la Gruenelle	D.V	80	80	Figurer au LIM	
2	204.151	Pont de 57m	D.V.	–	–	AS n° 47 du 5.4.45	X
3	255.552	Pont biais de 18m	D.V	–	80	AS n° 139 du 29.9.45	
3bis	251.038	Pont aux Pl Canal	possible	–	–	OS n° 58 du 19.4.46	X
3ter	251.006	}	DV	80 sur Ier	80	OS n° 1556 du 26.4.46	
		~~Ligne 2~~					
~~4~~	~~54.018~~	~~Pont sur le Canal~~	~~V.U~~	~~80~~	~~80~~	~~AS n° 140 du 29.9.45~~	6e Arrt VB
~~5~~	~~93.625-93.714~~	~~Ponts de Rethel~~	~~V.U.~~	~~50~~ ~~30~~	~~50~~ ~~30~~	~~AS n° 56 du 28.4.45~~	6e arrt VB
		Ligne 5					
6	277.034	Pont sur la Meuse	V.U	30	30	OS n° 216 du 29.8.46	
		Ligne 10					
7	173.074-173.115	Pont de St Martin	D.V	–	–	OS n° 194 du 21.6.46	X
		Ligne 21					
8	49.817	Pont sur la Marne	V.U.	10	10	OS n° 157 du 24.10.45	Date probable de la reprise de la circulation à double voie - 15 Décembre 1946 -
		~~Ligne 22 5~~					
~~9~~		~~Souterrain de Rilly~~	~~VU~~	~~30~~	~~80~~	~~OS n° 194 du 21.8.46~~	6e Arrt VB
		~~(Ligne de Bar le Duc à Epernay)~~				~~AS n° 1664 du 29.8.46~~	

Remise en état de la signalisation

VU.

Hc Arrondt

Minute du S.R.

Remise en état de la signalisation

Situation des services temporaires à V.O

Situation au 16.8.45
9.9.45
7.XI.45
18.1.46
1.2.46
7.5.46
11.6.46
1.8.46
2.9.46

4e Arrondissement

Mise à Jour : 1er Décembre 1943

Echelle 0 5 10 15 20 25 Km

Lignes exploitées sous le régime de l'IGS 4
6 – Ste Menehould à Amagne
29 – Bayancourt à Marcq St Juvin
22 – Ory à Romilly
22bis – Rilly à Reims
26 – St Florentin à Châtillon

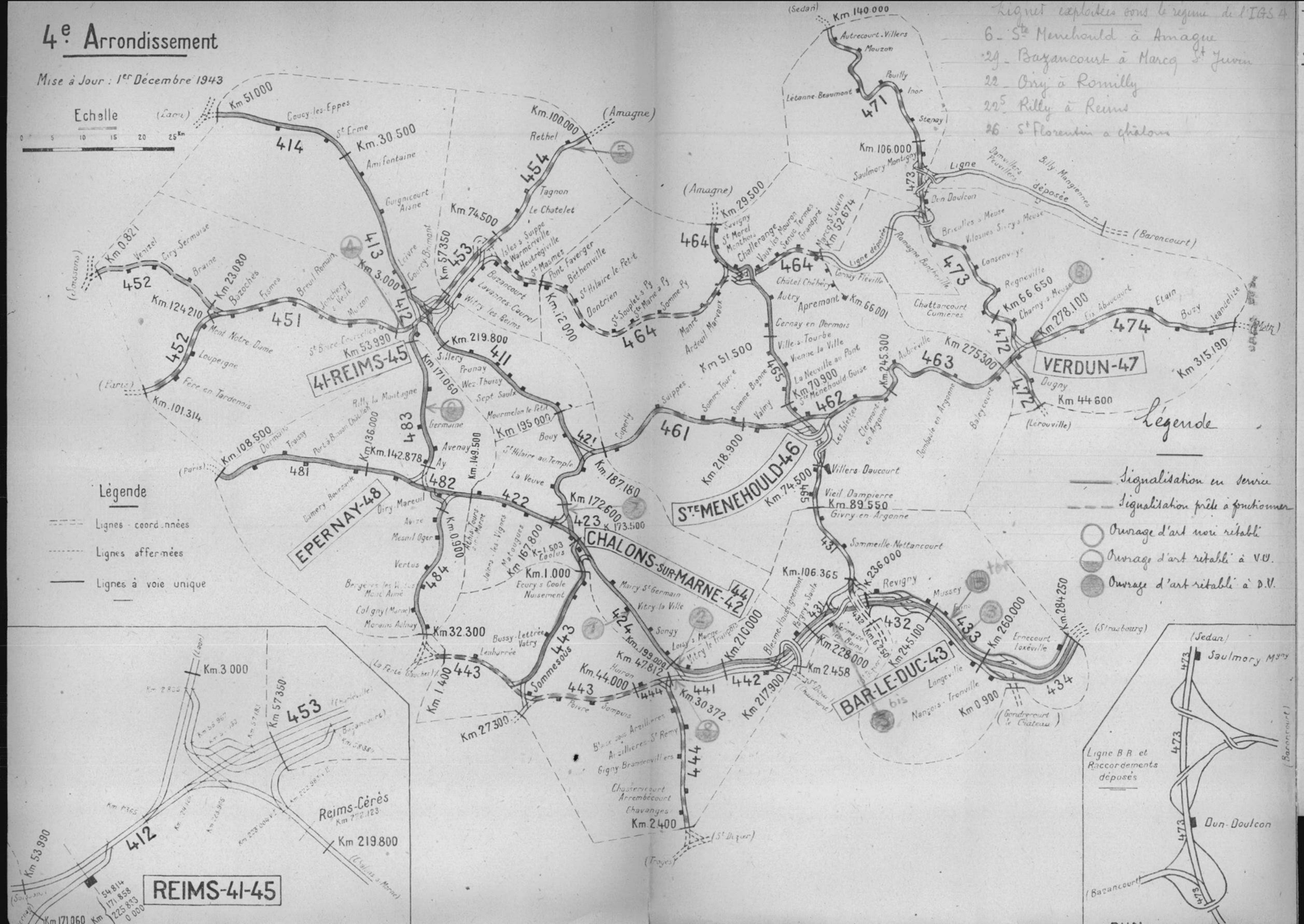
Km 0.821
Km 23.080
Km 124.210
Km 101.314
Km 51.000
Km 30.500
Km 3.000
Km 57.350
Km 53.990
Km 108.500
Km 136.000
Km 142.878
Km 149.500
Km 171.060
Km 219.800
Km 32.300
Km 27.300
Km 1.400
Km 1.000
Km 0.050
Km 1.503
Toulus
Km 167.800
Km 172.600
Km 173.500
Km 187.180
Km 195.000
Km 199.800
Km 44.000
Km 47.817
Km 30.372
Km 217.900
Km 210.000
Km 2.400
Km 2.458
Km 228.000
Km 106.365
Km 236.000
Km 245.100
Km 260.000
Km 284.250
Km 0.900
Km 140.000
Km 106.000
Km 100.000
Km 29.500
Km 52.614
Km 66.001
Km 66.650
Km 278.100
Km 275.300
Km 245.300
Km 315.190
Km 44.600
Km 89.550
Km 74.500
Km 70.900
Km 51.500
Km 218.900
Km 74.500
Km 12.000
Km 74.500
Km 219.800
Km 53.990
Km 171.060
Km 54.814
171.833
225.833
0.000
Km 3.000
Km 57.350
Km 219.800
Km 0.900
(Laon)
(Paris)
(Paris)
(Amagne)
(Amagne)
(Sedan)
(Strasbourg)
(Baroncourt)
(Lerouville)
(Trayes)
(St Dizier)
(Bar-le-Duc)
(Bondrecourt le Château)
(Reims)
(Châlons s Marne)
(Epernay)
(Vitry le François)
(Longuyon)
(Longwy)
(Longwy)
(Longuyon)
(Baroncourt)
(Sedan)
(Baroncourt)
(Bayancourt)
(Longuyon)
(Longwy)
(Longwy)
(Longuyon)
(Longwy)
(Longwy)
(Longuyon)
(Longwy)
(Longwy

4e Art.

I Quelle est exactement la signalisation en service sur Vitry-Valentigny ?

— Celle du service commercial.

II Sur Epernay-Reims, Bazancourt-Apremont, Ste Menehould-Amagne, Oiry-Fère, lignes qui comportaient la signalisation simplifiée, les installations sont-elles en état ? oui

G. Ovienne

17-4-45

4e Arrondt

Signalisation V.U.

Situation au : 15 Octobre
15 Novembre
30 Novembre
15 Décembre
30 Décembre
15 Janvier
1. Février
15 Février
5 Mars
3 Mai
15 Mai

4e Arrondissement

Mise à Jour : 1er Décembre 1943

Signalisation V.U.

Echelle 0 5 10 15 20 25 Km

Lignes exploitées sous le régime de l'I.G.S.4
6 - St Menehould à Amagne
29 - Bazancourt à Marcq St Juvin
44 - Oiry Romilly
51 - Epernay à Reims

Pont sur le Canal en service = 18.10.44

Pont Km 93.706 et 93.627 E. le 16-1.45

Pont sur la Meuse en service le 8-XII-44 Supprimé le 15/1/45

Pont Km 204.151 sur la Marne le 1.XI.44 Supprimé le 28 III 44

Pont Km 187.822 en service

Pont de 75m en service

Pont sur le Canal Km 255.552 en service Supprimé le 26.II.44 passage sur I bis et II

Pont sur la Marne Km 173.694 sur le Canal Km 173.195 le 6-11.44

Ouvrage détruit. Prévisions de circulation indéterminées

Ligne déposée

Ligne B.B. et Raccordements déposés

Légende

- Lignes coordonnées
- Lignes affermées
- Lignes à voie unique

A/ Remise en état de la Signalisation
— Signalisation fonctionne
-- d° prête à fonctionner
B/ Service provisoire à V.U.
V.U. en service ou en cours d'organisation

(Laon) Km.51.000 Coucy-les-Eppes 414 St Erme Km.30.500 Amifontaine Guignicourt-Aisne

(Soissons) Km.0.821 Venizel Ciry-Sermoise Braine Km.23.080 Bazoches Fismes Brenil-Romain Jonchery-s-Vesle Muizon Km.124.210 452 Mont-Notre-Dame Loupeigne Fère-en-Tardenois (Paris) Km.101.314 451 St Brice-Courcelles Km.53.990 Km.3.000 Loivre Coucy-Brimont 412 Km.57.350 453 Bazancourt Witry-les-Reims Lavannes-Caurel Isles-s-Suippe Warmériville Heutrégiville St Masmes Pont-Faverger Bétheniville St Hilaire-le-Petit Dontrien St Souplet-s-Py St Marie-à-Py Somme-Py Km.100.000 (Amagne) Rethel 454 Tagnon Le Chatelet Km.74.500 Km.12.000 Km.219.800 411 Sillery Prunay Wez-Thuisy Sept-Saulx Km.171.060 Maurmelon-le-Petit Km.195.000 Bouy St Hilaire-au-Temple La Veuve Km.187.180 421 Cuperly Suippes Km.218.900 461 Somme-Tourbe Somme-Bienne Valmy Km.51.500 Manre Ardeuil-Marveux 464 St Souplet-s-Py St Marie-à-Py Somme-Py (Amagne) Km.29.500 Savigny St Morel Monthois Challerange Vaux-les-Mouron Senuc-Termes Grandpré Marcq St Juvin Km.52.674 Cernay-Fleville Ligne déposée Romagne-Bandeville Chattancourt-Cumières Châtel-Chéhéry Autry Apremont Km.66.001 Cernay-en-Dormois Ville-s-Tourbe Vienne-la-Ville La Neuville-au-Pont Km.70.900 St Menehould-Guise 465 462 Les Islettes Clermont-en-Argonne Dombasle-en-Argonne Baleycourt Aubréville Km.245.300 463 Km.275.300 472 Dugny Km.44.600 (Lérouville) VERDUN-47 Km.278.100 Eix-Abaucourt 474 Etain Buzy Jeandelize Km.315.190 (Metz) Km.66.650 Charny-s-Meuse Regnéville Consenvoye Vilosnes-Sivry-s-Meuse Briculles-s-Meuse Dun-Doulcon 473 Km.106.000 Saulmory-Montigny Stenay Inor Pouilly Mouzon Autrecourt-Villers Km.140.000 (Sedan) Létanne-Beaumont 471 Damvillers-Peuvillers Billy-Mangiennes (Baroncourt) Villers-Daucourt Vieil-Dampierre Km.89.550 Givry-en-Argonne Km.74.500 Sommeille-Nettancourt Km.106.365 Rewigny Mussey Fains Km.236.000 431 432 Sermaise-les-Bains Km.228.000 Km.245.100 433 Km.260.000 Ernecourt-Loxéville Km.284.250 (Strasbourg) 434 Gondrecourt-le-Château Km.0.900 Longeville Nançois-Tronville BAR-LE-DUC-43 St Dizier (Chaumont) Km.2.458 Blesme-Haussignemont Pargny-s-Saulx Km.217.900 442 441 Km.30.372 444 (St Dizier) (Troyes) Chassericourt-Arrembécourt Chavanges Km.2.400 Gigny-Brandonvilliers Arzillières-St Rémy Blaise-sous-Arzillières Sompuis Poivre 443 Km.44.000 Huiron Km.47.812 Km.199.008 Vitry-le-François Loisy-s-Marne Songy Vitry-la-Ville Mairy-St Germain Km.210.000 Km.1.400 Km.27.300 Sommesous Lenharrée Bussy-Lettrée Vatry (La Ferté-Gaucher) Km.32.300 Morains-Aulnay Coligny (Marne) Bergères-les-Vertus Mont-Aimé Vertus Avize Mesnil-Oger Oiry-Mareuil EPERNAY-48 Damery-Boursault Km.0.900 Athis-Tours-sur-Marne Jâlons-les-Vignes Matougues Km.167.800 K-1.503 Coolus Km.1.000 Ecury-s-Coole Nuisement CHALONS-SUR-MARNE-44 Km.173.500 Km.172.600 423 422 Km.149.500 482 Ay Avenay Germaine Km.142.878 Km.136.000 483 Port-à-Binson-Châtillon Rilly-la-Montagne Troissy Dormans 481 Km.108.500 (Paris) Km.101.314 Fère-en-Tardenois Mont-Notre-Dame Loupeigne 452 Km.124.210 Km.53.990 St Brice-Courcelles 41-REIMS-45 Muizon Jonchery-s-Vesle Brenil-Romain Fismes Bazoches Km.23.080 Braine Ciry-Sermoise Venizel Km.0.821 (Soissons) Km.3.000 (Laon) Km.2.835 Km.56.967 Km.57.030 Km.57.183 Km.57.350 453 (Charleville) (Bazancourt) Km.58.384 Km.1.365 Km.224.126 Km.223.865 Km.223.004 v.I Km.222.983 v.II Reims-Cérès Km.222.123 Km.219.800 (Châlons-s-Marne) 412 Km.53.990 (Soissons) Km.171.060 Km. 54.814 171.858 225.833 0.000 REIMS-41-45

Ajourné, reporté à une date ultérieure sur demande des Auto. Am.

(Sedan) Saulmory-Mgny Km.106.000 473 (Baroncourt) Dun-Doulcon (Bazancourt) (Lérouville) DUN

S.N.C.F.
REGION DE L'EST

Distribution		
EX.	MT	VB
1	1-24	1
selon	29	13
plan	62	31
spécial:		32
2.11 à 14		
21		

APPLICABLE JUSQU'A NOUVEL AVIS

Tirage : 680 Ex.

Avis de Service Signalisation (EX N° 87) (MT N° 88) (VB N° 87) du 27 Décembre 1944

Lignes de (Paris à Strasbourg - Kehl (Laon-Chaumont

I - Mise en service de la voie II bis déviée, entre Blesme et Vitry-le-François.

Le 30 Décembre 1944 à 11 heures, il sera procédé à la mise en service entre Blesme et Vitry-le-François de la voie II bis déviée. La déviation est située entre le Km 216.600 et Km 211.000.

Sur cette section de ligne, le cantonnement téléphonique sera appliqué.

Les postes de cantonnement seront Blesme et Vitry-le-François.

Les dispositions de signalisation qui seront réalisées sont indiquées sur le schéma

Le poste 3 de Vitry-le-François disposera notamment sur la voie II bis d'un panneau muni d'une plaque N^{I} dont le signal carré sera annoncé par l'avertissement mobile porté par le panneau précédent comportant une plaque F et un oeilleton.

Cas d'extinction d'un panneau

En cas d'extinction d'un panneau, le mécanicien devra observer les prescriptions des articles 148 et 150 du R.G.S., Titre I - Signaux - S'il s'agit du panneau portant la plaque F. il se comportera comme en présence d'un sémaphore de block automatique fermé et sera autorisé à s'avancer en marche à vue jusqu'au panneau suivant.

II - Mise en service de l'embranchement particulier de la Distillerie Coopérative Agricole de la Région d'Eclaron -

Le 30 Décembre 1944 à 11 heures, l'embranchement particulier de la Distillerie Coopérative Agricole de la Région d'Eclaron, dont l'origine est située au Km 210.913 sur la voie II bis entre les gares de Blesme et Vitry-le-François sera mis en service. Cet embranchement ne sera pas protégé au moyen de signaux . La jonction d'accès à cet embranchement sera, en dehors des période de desserte, cadenassée en position normale au moyen d'une serrure Σ dont la clé sera détenue par le Chef de Gare de Blesme.

III - Protection des trains arrêtés sur voie II bis -

a) au carré km 205.945 du poste 3 de Vitry-le-François - Le Chef de service devra faire avancer le train pour le placer en entier sous la protection du signal carré en observant les précautions imposées par l'article 4 de l'I.G.S. 2 (mise en place d'un signal d'arrêt à main, etc...). Si cette opération ne peut être effectuée immédiatement après l'arrêt du train en avant du carré, le chef de service devra prescrire aussitôt la protection à la main à distance règlementaire.

b) à l'embranchement particulier de la Distillerie Coopérative agricole, origine au km 210.913 de la voie II bis pour en assurer la desserte.- Pendant son arrêt prévu à l'embranchement le train est protégé par le cantonnement. Une consigne spéciale sera donnée à cet effet au chef de gare de Blesme.

IV - Limitation de vitesse -

Le 30 Décembre 1944 à 11 heures, la limitation permanente de vitesse à 30 km prévue par l'avis de Service Signalisation N° 52 (53 MT) du 21 Novembre 1944 pour la liaison des voies II bis et II de la gare de Blesme sera supprimée.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction p.i.	P. Le Chef du Service de l'Exploitation	P. Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
RIGOT	DEFFORGES	de NERVILLE

10/9/23 247 Lith.A.

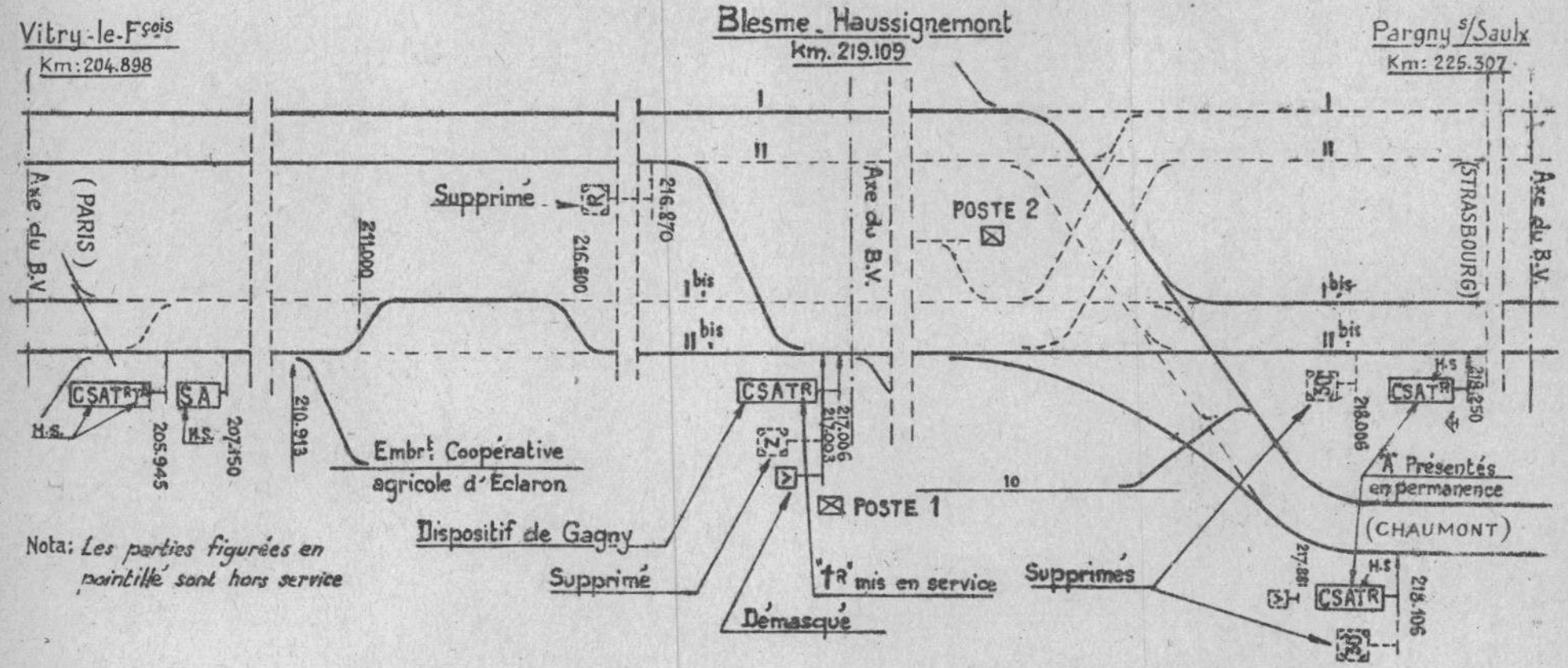

Nota: *Les parties figurées en pointillé sont hors service*

SNCF-VB-EST
43749 Sx

Remise en état de postes sémaphoriques détruits sur la ligne 4.

---

1 NOV 1944

M.le Chef du 4ème arr.

Il convient de hâter la remise en état des installations des postes sémaphoriques d'Eix-Abaucourt d'Etain et de Fromezey.

Je vous prie de me faire connaître d'urgence les dates auxquelles ces postes seront prêts à fonctionner.

Signé : CUDOTTE

Rox
Monsieur Cudotte
31-10-44

SNCF-VB-EST
43747 Sx

Remise en état
de postes séma-
phoriques détruits
sur la ligne 4.

- 1 NOV. 1944

M.le Chef du 4ème arr.

Il convient de hâter la remise en état des installations des postes sémaphoriques d'Eix-Abaucourt d'Etain et de Fromezey.

Je vous prie de me faire connaître d'urgence les dates auxquelles ces postes seront prêts à fonctionner.

Signé : CUDOTTE

applicable jusqu'à nouvel avis.

Tirage : 700 exemplaires.

Société Nationale des Chemins de Fer Français.

Région de l'Est.

Distribution		
Ex	MT	V.B
1	1	1
selon plan spécial :	24	13
2	29	31
11 à 14	62	32
21		

Avis de Service Signalisation } Ex n° 64 / MT n° 64 / VB n° 64

Année 1944

4 Décembre

Ligne de Paris à Strasbourg
— Laon à Chaumont

I. Mise hors service du block automatique lumineux entre Coolus poste C. et Loisy s/ Marne.

II. Mise hors service des évitements pairs et impairs de Vitry-la-Ville et Songy.

III. Application du cantonnement téléphonique entre Châlons et Loisy-s/-Marne.

I. Le block automatique lumineux entre Coolus (Poste C) et Loisy-s/-Marne a été mis hors service le 18 Septembre 1944.

II. Les évitements pairs et impairs de Vitry-la-Ville et Songy, les postes A et B de Vitry-la-Ville et le P.S.A.A. de Songy ont été mis également hors service à la même date.

III. Depuis le 18 Septembre 1944, le cantonnement téléphonique a été appliqué sur le parcours de Châlons à Loisy-s/-Marne par les postes de Châlons, Vitry-la-Ville, Loisy-s/-Marne.

Pour l'application de ce cantonnement, les signaux suivants sont utilisés.

10/W 23369 Lith. A'

Gares	Indication	Voie 1 Km	Voie 11 Km
Coolus	A du panneau	172.847	
	A du panneau	174.202	
	C	174.981	
	A et TA		176.460
	CS ATR		175.821
			175.280
Vitry-la-Ville	A des panneaux	184.930	189.214
	C "	186.407	188.018
Loisy-s/-Marne	A "	196.441	200.780
	C "	197.845	199.330

Protection des trains arrêtés - a) en pleine voie - Les trains arrêtés en pleine voie doivent bien entendu, être protégés dans les conditions réglementaires prévues au § 3 de l'I.G.S.1.
b) au carré d'entrée d'une gare - Les trains arrêtés en avant d'un carré ne sont considérés comme efficacement protégés que s'ils sont couverts par un autre signal d'arrêt placé en position de fermeture. S'il n'en est pas ainsi, le Chef de service doit faire avancer le train jusqu'au point où il doit être retenu, en observant les précautions imposées par l'art. 4 de l'I.G.S.2, de façon à placer le train sous la protection du carré. Si cette opération ne peut être effectuée immédiatement après l'arrêt du train en avant du carré, le Chef de Service doit prescrire aussitôt la protection à la main à distance réglementaire.

Cas d'extinction d'un panneau - En cas d'extinction d'un panneau, le mécanicien doit observer les prescriptions des articles 148 et 160 du R.G.S. Titre - I - Signaux, s'il s'agit d'un panneau portant la plaque F il se comporte comme en présence d'un sémaphore de block automatique fermé et est autorisé à s'avancer en marche à vue jusqu'au panneau suivant.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction p.i.,
Bigot

P. le Chef du Service de l'Exploitation,
Septier

P. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,
de Nerville

S.N.C.F
Région de l'Est

Distribution			
Ex.	MT	VB	Seules sections intéressées
1 et 2	1	1	1.17
11 à 14	24	13	Châlons à Constant-Jarny
21 et 22	29	31	
32	62	32	
110			

Applicable jusqu'à nouvel ordre — 1350 ex.

Avis de Service signalisation { Ex n°60 / MT n°65 / VB n°60

Avis de Service travaux Ex. n° 14

Année 1944 — 4 Décembre

Ligne de Châlons à Hagondange
(entre Verdun et Eix. Abaucourt)

Reconstruction du Pont Km. 277.034
Service provisoire à voie unique.

I – A partir du 8 décembre à 10 heures pour permettre la reconstruction du pont km. 277.034 entre les gares de Verdun et Eix Abaucourt, un service provisoire à voie unique sera organisé entre les km. 276.910 et 277.160.

Les dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part. Le raccordement direct est remis en service.

Cantonnement – Le cantonnement sera réalisé :

1° téléphoniquement entre le B.V. de la gare de Verdun et le postes 3 de Verdun et le B.V. de la gare d'Eix. Abaucourt

2° par appareils à guichets à Verdun entre les postes 2 et 3 d'une part et 4 et 3 d'autre part.

Circulation sur la voie unique.

La circulation sur la voie unique et le cantonnement ont lieu conformément aux prescriptions d'une consigne spéciale établie par le Chef du 6e Arrx et sous la direction d'un Chef de Service régulateur qui se tient au poste 3.

Les trains n'ont pas à marquer l'arrêt à l'entrée de la voie unique lorsque les signaux sont à voie libre. Ils n'ont pas non plus à marquer l'arrêt à la fin de la section de voie unique. La consigne spéciale indique les prescriptions à observer en cas de dérangement des appareils.

II – A partir du même jour et à la même heure, une limitation temporaire de vitesse à 10 km/h sera imposée à tous les trains circulant dans les 2 sens aux abords et sur la section de voie unique.

Cette limitation de vitesse sera rappelée sur le terrain par des tableaux et des guidons implantés conformément aux indications du croquis d'autre part.

Nota – Pour l'observation de cette limitation, il sera alloué forfaitairement aux mécaniciens

Voie I	Voie II	
0'.5	0'.5	aux trains de voyageurs 2e catégorie
0'.5	0;5	aux autorails 4e Cie
	2'	aux trains de marchandises et assimilés 5e Cie

Nota important – Les mécaniciens doivent marcher à régulateur fermé et éviter de donner des coups de freins à la traversée du pont. Ils doivent en outre s'abstenir de faire usages des injecteurs à la traversée du chantier

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction p. i.
Bigot

Le Chef du Service de l'Exploitation,
Lefort

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
de Nerville

Ligne 4

Voie unique entre Verdun et Eix-Abaucourt

Pont Km 277.034

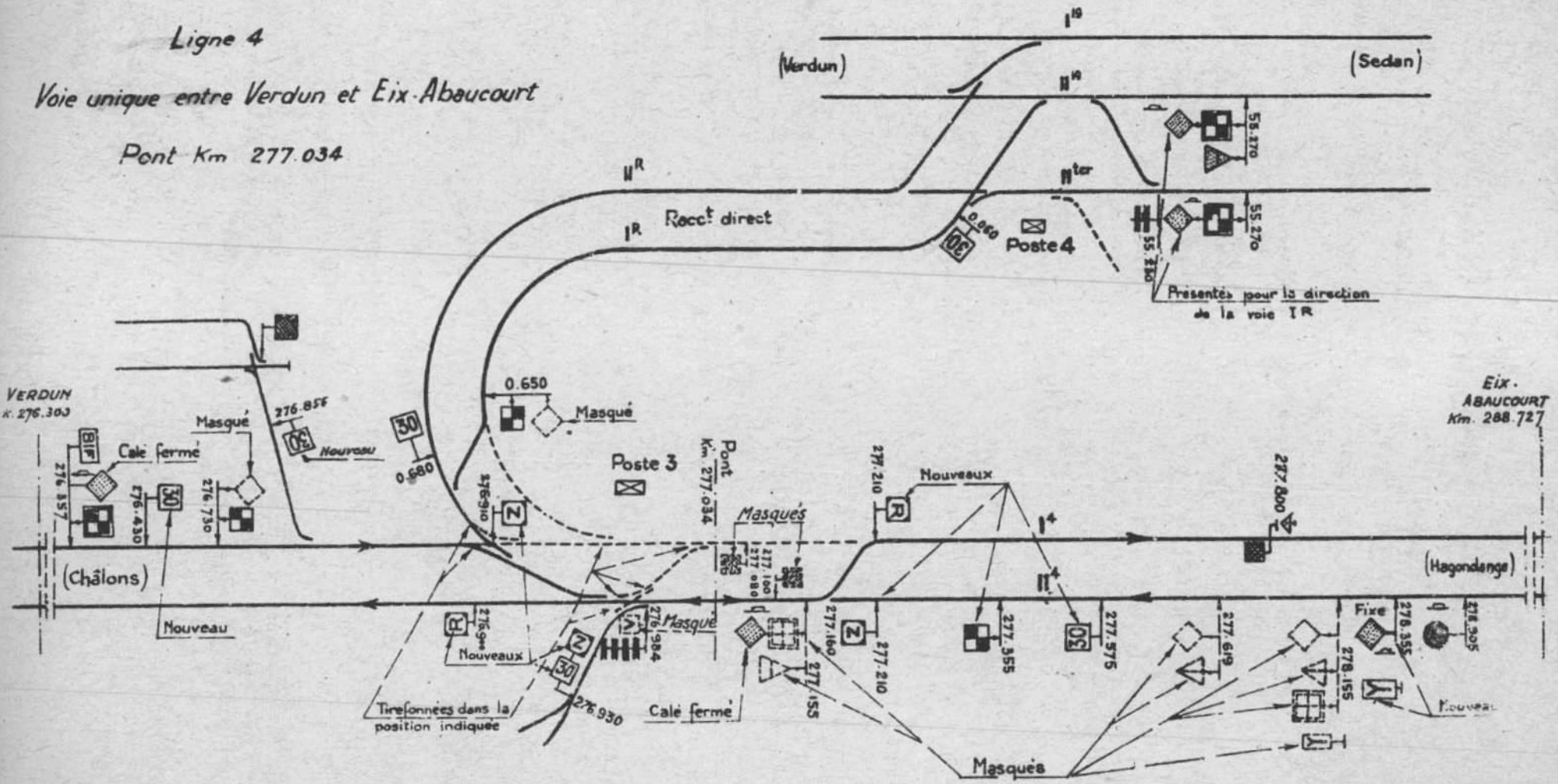

SOCIETE NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANCAIS

REGION DE L'EST

Tirage: 620 exempl.

APPLICABLE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Distribution		
EX	MT	VB
1 Selon plan spécial 2 11 à 14 21	1 - 24 29 62	1 15 31 32

AVIS DE SERVICE SIGNALISATION

(EX N° 49
(MT N° 50
(VB N° 50

ANNEE 1944

9 Novembre

Ligne de Paris à Strasbourg (Kehl)
(entre Bar-le-Duc et Longeville)

Reconstruction du Pont Km. 255.552

Service provisoire à voie unique

I.- Le 27 Octobre, une limitation permanente de vitesse à 30 Km/h a été substituée à la limitation temporaire de vitesse à 10 Km/h existant pour le passage à voie unique de la traversée du pont sur le canal Km. 255.552 entre les gares de Bar-le-Duc at de Longeville.

La signalisation a été rendue conforme aux indications du croquis d'autre part.

NOTA.- Pour l'observation de cette nouvelle limitation de vitesse, il sera alloué forfaitairement aux mécaniciens :

Voie I	Voie II	
1'5	3'	aux trains de voyageurs 1ère catégorie
1'5	2'	- d° - 2ème catégorie
1'5	1'5	aux autorails 3ème catégorie
1'	1'	- d° - 4ème catégorie
2'	3'	aux trains de marchandises et assimilés 5ème catégorie.

II.- Le paragraphe II de l'Avis de Service Signalisation (EX N° 35 (MT N° 35 du 14 (VB N° 35 Octobre 1944 est abrogé.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction,

BIGOT

Le Chef du Service de l'Exploitation,

LEFORT

P.Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

CHOPINET

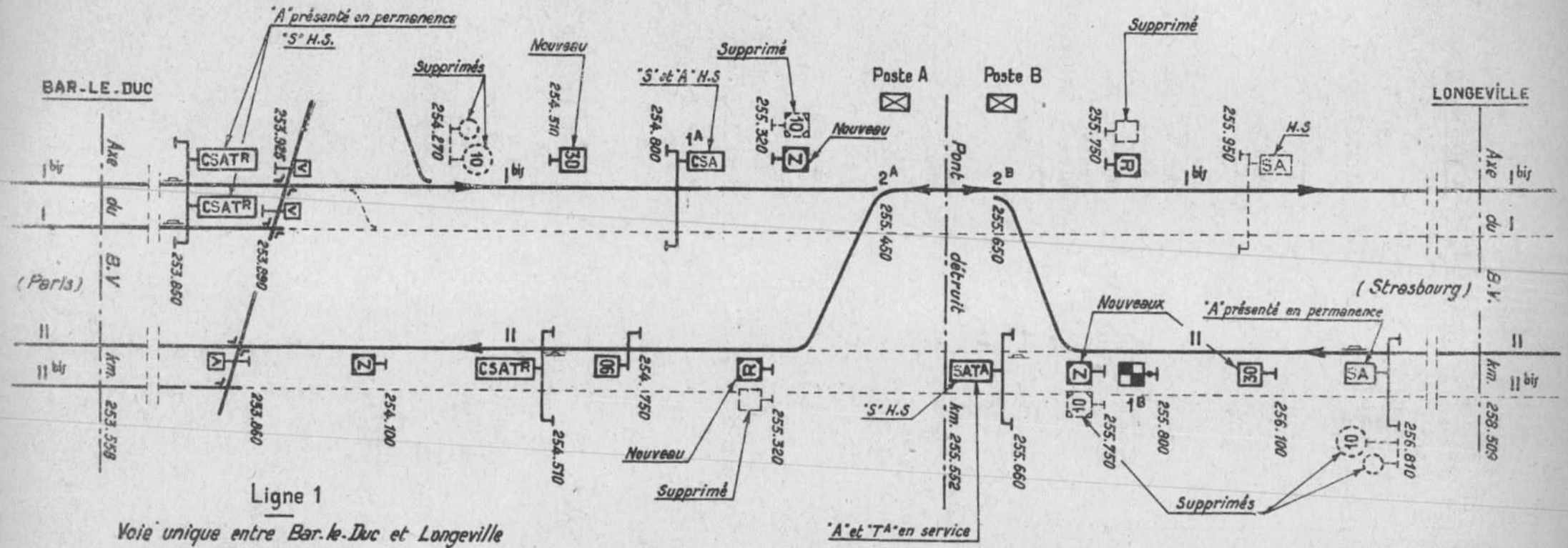

Ligne 1

Voie unique entre Bar-le-Duc et Longeville

Pont km. 255.552

Tirage: 1075 Ex.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS
REGION DE L'EST

APPLICABLE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Distribution			
EX	MT	VB	Seule Section intéressée
1 & 2	1	1	1.01 C
11à14	24	13	Châlons-sur-
21	29	31	Marne à
22	62	32	Toul
32			
40			

AVIS DE SERVICE SIGNALISATION (EX N° 36 (M.T. N° 36 (V.B. N° 36

AVIS DE SERVICE TRAVAUX EX N° 3

ANNEE 1944 — 18 OCTOBRE

Lignes de (Vitry-le-François - Bar-sur-Aube
((Paris) Gretz - Vitry-le-François
(entre Huiron et Vitry-le-François)

I.-A partir du 23 Octobre, le service provisoire à voie unique organisé, pour permettre la reconstruction du pont sur le Marne, km. 49.817 entre les gares de Huiron et de Vitry-le-François sera modifié.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Deux nouveaux postes X et Y seront mis en service.

Le poste Y sera relié par téléphone au poste X, au poste A d'Huiron et au poste 1 de Vitry-le-François.

Le cantonnement se fera par carrés avec emploi du téléphone comme système de correspondance entre le poste A d'Huiron, les postes X, Y et le B.V. de Vitry-le-François.

La circulation et le cantonnement sur la voie unique auront lieu conformément aux prescriptions d'une consigne spéciale établie par le Chef du 4ème Arrondissement (EX) et sous la direction d'un Chef de Service qui se tiendra au poste Y.

Les trains des deux sens de circulation n'auront pas à marquer l'arrêt aux carrés km. 49.650 et 49.990 lorsque ces signaux seront à voie libre. Ils n'auront pas non plus à marquer l'arrêt à la fin de la section de voie unique.

La consigne spéciale indique les prescriptions à observer en cas de dérangement des appareils.

II.- A partir du même jour et à la même heure, une limitation permanente de vitesse à 10 km/h sera imposée à tous les trains circulant dans les 2 sens aux abords et sur la section de voie unique.

Cette limitation sera rappelée sur le terrain par des tableaux de limitations permanentes de vitesse et des pancartes Z et R, implantés conformément aux indications du croquis d'autre part.

NOTA.- Pour l'observation de cette limitation, il sera alloué forfaitairement aux mécaniciens :

Voie I	Voie II	
4	4'	aux trains de voyageurs 2ème Catégorie
2'5	2'5	aux autorails 4ème catégorie
7	5'5	aux trains de marchandises et assimilés 5ème Catégorie

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction p.i
BIGOT

Le Chef du Service de l'Exploitation
LEFORT

Pr le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
Le Chef de la Division de l'Entretien
de NERVILLE

10/w: 23306. Lith. A.

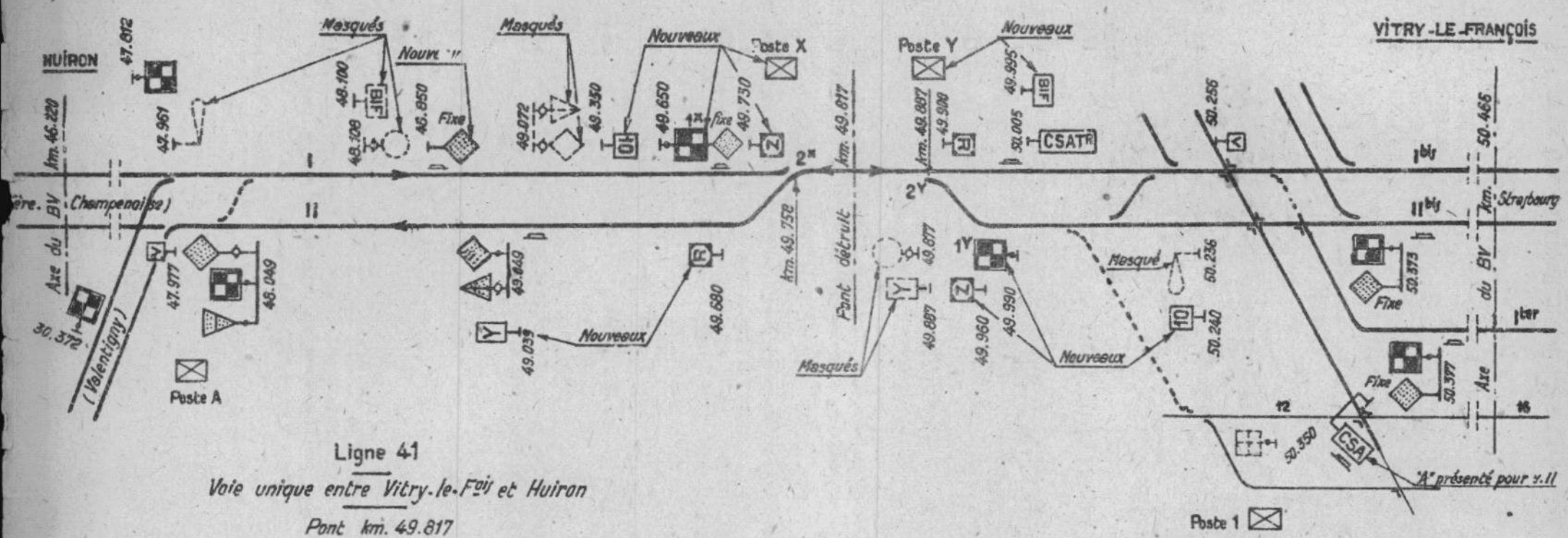

Ligne 41

Voie unique entre Vitry-le-Fois et Huiron

Pont km. 49.817

S.N.C.F.
Région de l'EST

Tirage: 620 Ex.

APPLICABLE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

Distribution		
EX.	MT	VB
1	1.24	1
selon	29	13
plan	62	31
spécial		32
2		
11 à 14		
21		

AVIS DE SERVICE SIGNALISATION (EX. N° 35)MT. N° 35 (VB. N° 35

ANNEE 1944 — 14 OCTOBRE

LIGNE de PARIS à STRASBOURG (KEHL)
(Entre Bar-le-Duc et Longeville)

Reconstruction du Pont Km: 255.552

Service provisoire à voie unique

I - Depuis le 15 Octobre à 15h,30, pour permettre la reconstruction du pont sur la Canal, km. 255.552, entre les gares de Bar-le-Duc et de Longeville, un service provisoire à voie unique est organisé entre les km. 255.450 et 255.650.

Les dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et de signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Deux nouveaux postes A et B sont mis en service.

Le poste A est relié par téléphone au poste B, au poste électrique de Bar-le-Duc et au B.V. de Longeville(Meuse).

Le cantonnement téléphonique absolu est appliqué d'une part entre Bar-le-Duc et le poste A, d'autre part entre le Poste A et Longeville(Meuse).

La circulation sur la voie unique a lieu conformément aux prescriptions d'une consigne spéciale établie par le Chef du 4ème Arrondissement (Bx) et sous la direction d'un chef de service qui se tient au poste A.

Les trains des deux sens de circulation n'ont pas à marquer l'arrêt aux carrés km. 254.800 et 255.800 lorsque ces signaux sont à voie libre. Ils n'ont pas non plus à marquer l'arrêt à la fin de la section de voie unique.

La consigne spéciale indique les prescriptions à observer en cas de dérangement des appareils.

II - Depuis le même jour et à la même heure, une limitation temporaire de vitesse à 10 Km/h est imposée à tous les trains circulant dans les 2 sens aux abords et sur la section de voie unique.

Cette limitation de vitesse est rappelée sur le terrain par des tableaux et des guidons implantés conformément aux indications du croquis d'autre part.

NOTA.- Pour l'observation de cette limitation, il est alloué forfaitairement aux mécaniciens :

Voie I	Voie II		
3'5	5'5	aux trains de voyageurs	1° Cie
3'5	5'5	- d° -	2° Cie
4'	4'	aux autorails	5° Cie
3'5	3'5	- d° -	4° Cie
6'	7'	aux trains de marchandises et assimilés	5° Cie

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction,
RIGOT.

P. Le Chef du Service de l'Exploitation,
SEPTIER.

P. Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,
P. Le Chef de la Division de l'Entretien,
de NERVILLE.

10/W 23302-LAA

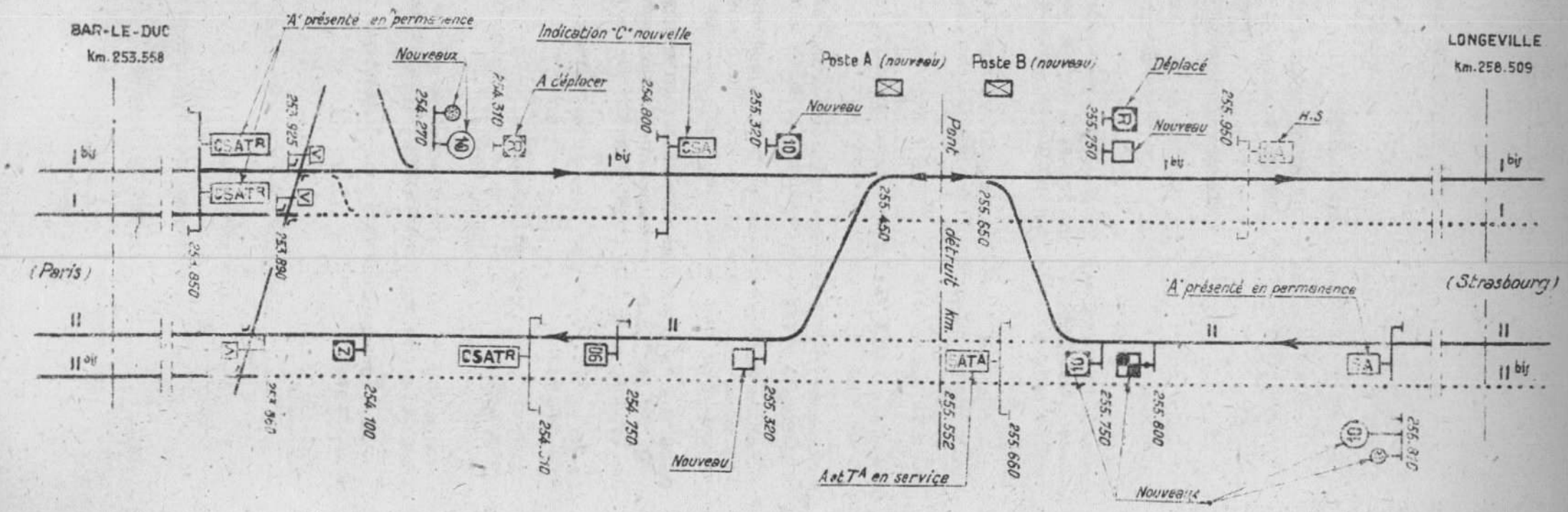
BAR-LE-DUC
Km. 253.558
LONGEVILLE
Km. 258.509
(Paris)
(Strasbourg)
'A' présenté en permanence
Nouveaux
Indication "C" nouvelle
A déplacer
Poste A (nouveau)
Poste B (nouveau)
Déplacé
Nouveau
H.S
Pont détruit km.
A et T^A en service
CSATR
CSA
SATA
SA
253.925
253.890
254.270
254.310
254.800
255.320
255.450
255.650
255.750
255.950
254.100
254.750
255.552
255.660
255.800
256.810

Programme des prochains mouvements de camions du Service V.B.

Le camion de 5T N° 4924 RL2 actuellement en cours de réparation au Magasin de Pantin partira après remise en état pour Troyes le 29 Septembre. Il transportera du matériel de signalisation qui sera chargé à Pantin à destination de Vitry-le-François.

La camionnette de 1T500 du Magasin de Pantin effectuera un voyage dans la région de la Ferté-sous-Jouarre - Neuilly-St-Front les 27, 28 Septembre. Départ de Pantin le 27 Septembre à 12h 00. Retour le 28 vers 12h 00.

Le même véhicule partira à nouveau le 29 Septembre au matin pour Montry. Retour dans la journée.

26 SEP 1944

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Le Chef de la Division du Service Général

-M. Lecomte
-M. Legendre
-M. Lahalle
-M. Etienne

-A

Block lumineux VITRY-LEROUVILLE

-:-:-:-:-:-:-:-

Réfection du câble 1000 volts

-:-:-:-:-:-:-:-

Sx. 3

- Pose de 600 m de câble 3 x 38 mm2 aluminium en remplacement du câble 3 x 25 mm2 cuivre entre la sous-station de secours de Sermaize Km. 230.950 et l'armoire H.T. Km. 231.475.

- Pose de 600 m de câble 3 x 18 mm2 aluminium en remplacement du câble 3 x 8 mm2 cuivre entre les armoires H.T. Km. 239.570 et Km. 240.100.

Le 4ème Arr. est d'accord.

Les bons nécessaires vont être produits.

Une camionnette destinée au 4ème Arr. partira prochainement de Pantin pour Châlons. On profitera de cette camionnette pour expédier les câbles ci-dessus.

Camionnette Pantin - Chevilles de connexions - ~~fil de 1000~~ 3000 chevilles S1J1

fil de 1000 connexions - S1J5

de 1m60

239

RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES

Le masque qui vous est remis a été vérifié, il est bon et vous protégera, mais à condition :

Que vous sachiez vous en servir ;

Que vous le conserviez convenablement ;

Que vous vous absteniez de le bricoler.

Un masque bien mis doit **s'appliquer parfaitement sur le visage,** on vous a donné le moyen de vous en assurer.

Sous le masque, **respirez profondément,** réglez votre marche et votre travail sans vous essouffler.

Protégez votre masque de ses ennemis, les températures extrêmes — (trop chaud ou trop froid) — et l'humidité.

La musette **ne doit contenir que lui seul,** n'y mélangez pas des outils qui le perceraient, ou des produits chimiques qui détruiraient son étanchéité.

Tous les joints et raccords ont été essayés ; si vous **démontez ceux qui ne doivent pas l'être** vous ne retrouverez jamais le serrage convenable. Démonter les soupapes ou ouvrir la cartouche équivaut à une tentative de suicide.

Votre cartouche **peut durer très longtemps,** si vous avez des craintes qu'elle arrive à la limite d'utilisation, faites-la vérifier, mais ne la jetez pas ; si usée qu'elle soit, elle vaudra toujours mieux que rien et elle peut se régénérer.

Pensez à faire vérifier votre masque par un essai en laboratoire ou vérifiez-le vous-même en chambre à gaz quand vous en aurez la possibilité.

Bernard Frères, Paris — Z 325.

SNCF-EST-VB
N° 13.100 Sx3
Matériel de signalisation

Paris, le 26 Septembre 1944

M.R. : note sans numéro
du 26.9.1944 de
Monsieur Chopinet.

M. le Chef du Magasin de Pantin,

Le matériel de signalisation qui doit être transporté par le camion de 5T n° 4.924 RL.2 en partance le 29 Septembre 1944 est le suivant :

600 m de câble armé 3 x 38 mm2 aluminium (symbole LL);
600 m de câble armé 3 x 18 mm2 aluminium (symbole LL);
3.000 chevilles de connexion (symbole S1 J1);
1.000 fils de connexion de 1m60 (symbole S1 J5).

Ce matériel sera déchargé en gare de Vitry-le-François par les soins du 4ème Arr. qui fera produire les bons de régularisation.

- 4ème Arr. pour produire les bons de régularisation.
Les 1.200 mètres de câbles armé sont destinés à remplacer les tronçons du câble 1.000 volts détérioré entre Vitry-le-François et Lérouville; le câble 1.000 volts cuivre récupéré servira à réparer les courtes longueurs de câble sectionnées.

- Sx3 (3 exemplaires)

- Sx7

M. Ostienne téléphone le 3-X-44 qu'il n'a plus besoin de câble 3x18 [illegible] –
Répercuté à Pantin (M. ~~Chopinet~~ Soulat)
le 3-X-44 [illegible]

SNCF-EST-VB
N° 13.100 Sx3
Matériel de signalisation

Paris, le 26 Septembre 1944

M.R. : note sans numéro
du 26.9.1944 de
Monsieur Chopinet.

M. le Chef du Magasin de Pantin,

Le matériel de signalisation qui doit être transporté par le camion de 5T n° 4.924 RL.2 en partance le 29 Septembre 1944 est le suivant :

600 m de câble armé 3 x 38 mm2 aluminium (symbole LL);
600 m de câble armé 3 x 18 mm2 aluminium (symbole LL);
3.000 chevilles de connexion (symbole S1 J1);
1.000 fils de connexion de 1m60 (symbole S1 J5).

Ce matériel sera déchargé en gare de Vitry-le-François par les soins du 4ème Arr. qui fera produire les bons de régularisation.

- 4ème Arr. pour produire les bons de régularisation.
Les 1.200 mètres de câbles armé sont destinés à remplacer les tronçons du câble 1.000 volts détérioré entre Vitry-le-François et Lérouville; le câble 1.000 volts cuivre récupéré servira à réparer les courtes longueurs de câble sectionnées.

- Sx3 (3 exemplaires)

- Sx7

Sx.2

Châlons, le 14 Septembre 1944.

M. Lexer
Renseigner M. Puget
sur A et B

Monsieur Lecomte,

Je vous adresse un memento donnant pour les sections 42, 43 et 44 (à l'exclusion des lignes 56 et 41) la nature et l'importance des destructions ainsi que les dispositions qui ont été arrêtées d'accord avec le 4ème Arr. Ex pour rétablir le plus rapidement possible des itinéraires enclenchés.

Jusqu'alors le personnel SE a été principalement occupé à la remise en état(provisoire ou définitive suivant l'importance des destructions) des lignes de télécommunication.

Nous avons par ailleurs réalisé :

A Châlons-sur-Marne

a) la remise en état partielle du poste F : l'aiguille en pointe 7F est remise en service et le poste est réenclenché électriquement et mécaniquement pour cet itinéraire.

b) la dépose des relais détériorés au poste électrique. Après nouvel examen nous disposerons des appareils en nombre suffisant pour effectuer le remplacement de tous les relais. Nous avons à cet effet prélevé des ~~contacts sur d'autres relais qui n'avaient subi que des avaries de contacts.~~ contacts sur des relais inutilisables pour les reporter sur d'autres relais qui n'avaient subi que des avaries de contacts. Je pense que nous serons en mesure d'assurer le fonctionnement normal du poste complet pour le 23 Septembre au plus tard étant entendu que la zone côté Strasbourg restera désenclenchée jusqu'à ce que la vérification des câbles aboutissant à la guérite 4 ait été faite (notre lettre 4307 SE du 11 Août 1944)

En-parcours

a) le block lumineux sera rétabli entre Châlons et Epernay à partir du 15 Septembre. Nous avons préparé un avis signalisation d'Arr.

b) nous approvisionnons à pied d'oeuvre les croix de St André et nous serons en mesure de mettre h.s. la totalité des P.S.L., à l'exclusion des signaux de protection des gares, entre Coolus et Châlons pour la fin de cette semaine ou le début de la semaine prochaine (exactement pour le 18 Septembre).

Distribution 1000v. - Ainsi que je l'ai fait connaître à M. BITSCHINE nous aurions besoin principalement de :

200 m de câble à 3 c 25 mm2 1000 v.
400 m ---------- 10 mm2 1000 v.
20 boîtes de jonction pour ce câble.

Ce matériel nous permettrait de remettre rapidement en état la distribution 1000 v entre Blesme et Bar. Il serait à adresser à Bar-le-Duc ou à Revigny.

A M. RATON, Contrôleur SE s'est mis en rapport avec le secteur pour que l'arrivée du courant industriel, aboutissant dans le poste de transformation de Revigny qui est détruit, soit reportée dans la s/station normale. Je n'ai pas connaissance de l'avancement du travail à ce jour.

B A Blesme la herse d'arrivée HT au poste de transformation est détériorée. M. GANTHUR, Contrôleur Principal SE, s'était mis en rapport avec le secteur qui le 11 Septembre 1944 n'avait encore rien fait? J'ignore en raison des communications téléphoniques, qui se sont trouvées partiellement interrompues, le résultat d'une deuxième démarche qui devait être faite. D'ailleurs la voie Ibis étant actuellement utilisée comme voie II entre Vitry-le-François...

et Blesme, le nombre des P.S.L. est réduit et nous pourrons, le cas échéant, alimenter par Vitry et Blesme.

Je vous renseignerai dans un prochain courrier sur l'avancement du travail et les destructions au-delà de Bar vers Nançois qui sont d'ailleurs peu importantes.

Je vous indique ci-après à titre de renseignement comment s'effectue la circulation sur P.A.:

- De l'origine de l'Arr. côté Paris jusqu'à Vitry-le-François circulation normale mais par suite de la destruction du pont sur la Marne à l'entrée de Vitry-le-François, il n'y a actuellement qu'une navette (marchandises) entre Coolus et Loisy-sur-Marne.

- Entre Vitry et Blesme.
  Mouvements impairs sur voie I
  ---------- pairs --- voie Ibis (contrevoie)

- Entre Blesme et le Km. 227.800.
  Mouvements impairs voie Ibis
  ---------- pairs voie IIbis

- Entre le Km. 227.800 et Bar-le-Duc.
  Mouvements impairs voie I
  ---------- pairs voie II

- Voie unique sur voie I au pont sur le canal à la sortie de Bar-le-Duc au Km. 255.552.

- Entre le Km. 255.552 et le Km. 259600.
  Mouvements impairs voie Ibis
  ---------- pairs voie II

- Entre le Km. 259.600 et le Km. 263.050.
  Mouvements impairs voie Ibis
  ---------- pairs voie I (contrevoie)

- Entre le Km. 263.050 et le Km. 263.640.
  Mouvements impairs voie Ibis
  ---------- pairs voie II

- Entre le Km. 263.640 et le Km. 275.589.
  Mouvements impairs voie Ibis
  ---------- pairs voie IIbis

- A partir du 275.589.
  Circulation sur les quatre voies.

Signé : ODIENNE.

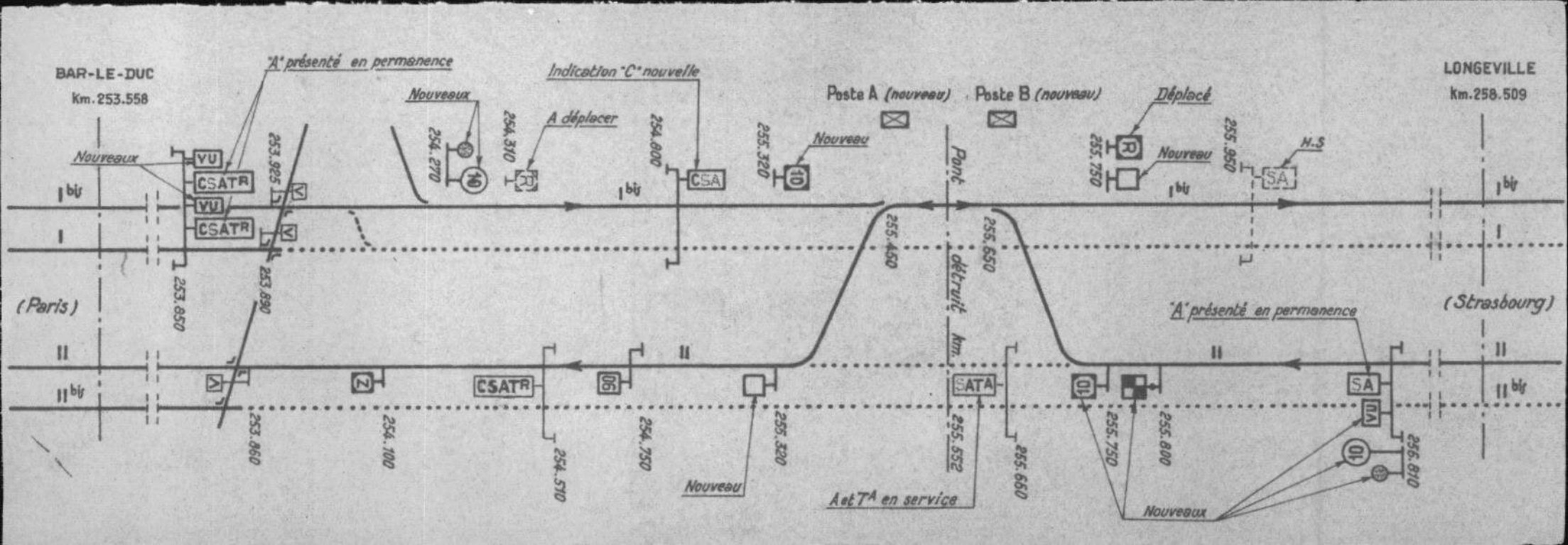
BAR-LE-DUC
Km. 253.558
"A" présenté en permanence
Nouveaux
Indication "C" nouvelle
Nouveaux
A déplacer
Poste A (nouveau)
Poste B (nouveau)
Déplacé
LONGEVILLE
Km. 258.509
Nouveau
Nouveau
H.S
Pont détruit
Km.
(Paris)
(Strasbourg)
"A" présenté en permanence
Nouveau
A et T^A en service
Nouveaux
253.850
253.860
253.890
253.925
254.100
254.270
254.310
254.510
254.750
254.800
255.320
255.450
255.552
255.650
255.660
255.750
255.800
255.950
256.810

Type du PSL	Kilomètre du signal Voie I	Voie II	Voie I bis	Voie II bis	Nature succinte de la destruction	Date probable du rétablissement	Observations
CSA	158.282	(Gelons les Vignes -	-	-	Mât 3 relais, armoire, câblages détruits	2-10-44	
CSA	162.530	2/9 -	-	-	Armoires détruites avaries aux mâts et aux boites à ferro	30-10-44	
CSA	-	2/9 -	162.530	-		30-10-44	
CSA	0.164 (1R)	(Rocc.t Coclus		-	Armoire détruite ainsi que tous les câbles	Indéterminée	Sera remplacé par un carré fixe si le raccord.t est mis en S.ce
CSA	188.791	2/9 - Entre Vitry le Vallée (centre)	-	-	Mât tordu, cocarde et feux détruits. 1 armoire 0.62 détruite	2-10-44	
CSA T.R	-	11/9 -	-	50.373	Destruction totale	Indéterminée	Ont été remplacés provisoirement par des carrés mécaniques.
CSA	-	11/9 -	-	50.377 (II bis)			
CSA	205.015	Vitry le Fr. -	-	-	Potence à remplacer câbles, feux détruits	- d.o -	Ces P.S.L dépendaient du P.te 2 de Vitry qui a été détruit et qui ne sera pas reconstruit en ce moment.
CSA	-	2/9 -	-	205.050 (II bis)	Cocarde, feux, câbles détruits	- d.o -	
SA	211.480	2/9 - Entre Vitry et Blesme	-	-	Armoires détruites, qq.s avaries aux mâts et aux boites à ferro	- d.o -	Ne seront pas rétablis pour le moment. Nous examinerons ultérieurement si nous disposons du matériel.
SA	-	25/9	211.480	-			
CSA	-	X	-	212.050	Déto et câbles locaux détruits	1-12-44	
CSA T.R T.A 3 Dir.	217.180	a Blesme -	-	-	Destruction totale	Indéterminée	Remplacé provisoirement par un carré mécanique.
CSA T.R 2 Dir.	-	-	217.180	-	Armoire lanternes, câbles, feux détruits		Sans intérêt pour le moment la voie I bis n'est pas utilisée
CSA	-	217.000	-	-	Armoire avariée, accus cassés	10-11-44	N'est pas utile pour le moment en raison des conditions de circulation
SA	234.200	X Rc Rosnay	-	-	4 relais détruits en totalité ainsi que têtes de câbles	30-9-44	
CSA T.R 3 Dir.	-	X Rosnay	-	237.175	Potence détruite, câbles à remplacer	10-11-44	Sans intérêt en ce moment puisque les voies I bis et II bis sont inutilisables entre Rosnay et Blesme
CSA T.R T.A	238.056	X	-	-	2 relais et câblages détruits	25-10-44	
SA	259.150	25/9	-	-	Portique, PSL, armoires câbles, boites détruites	Indéterminée	Ne seront pas rétablis pour le moment faute de matériel
SA	-	25/9	259.150	-			
CSA	-	259.150 X	-	-	Cocarde avariée, câbles feux détruits	12.10.44	
CSA	-	X	-	259.150	——— d.o ———	Indéterminée	N'est pas utile tant que la circulation ne sera pas rétablie sur II bis
SA	262.750	25/9 Gare Longueville et Rosnay	-	-	Cocarde, accus, redresseur relais détruits, armoires transpercées.	30-9-44	

M. Nexer

S.X. N° 80.

Signaux de cantonnement

Situation à la date du 29 Septembre 1944

— Légende —

S^ce Com^al

- En service
- En état de marche mais maintenu hors service
- Les postes ou signaux ne sont pas en état de marche

S.S^al

- En service
- En état de marche mais non en service
- Les postes ou signaux ne sont pas en état de marche

Lignes pour lesquelles on ne possède pas de renseignements précis.

Nota: Les lignes laissées en noir sont celles sur lesquelles il n'existe aucune installation de cantonnement

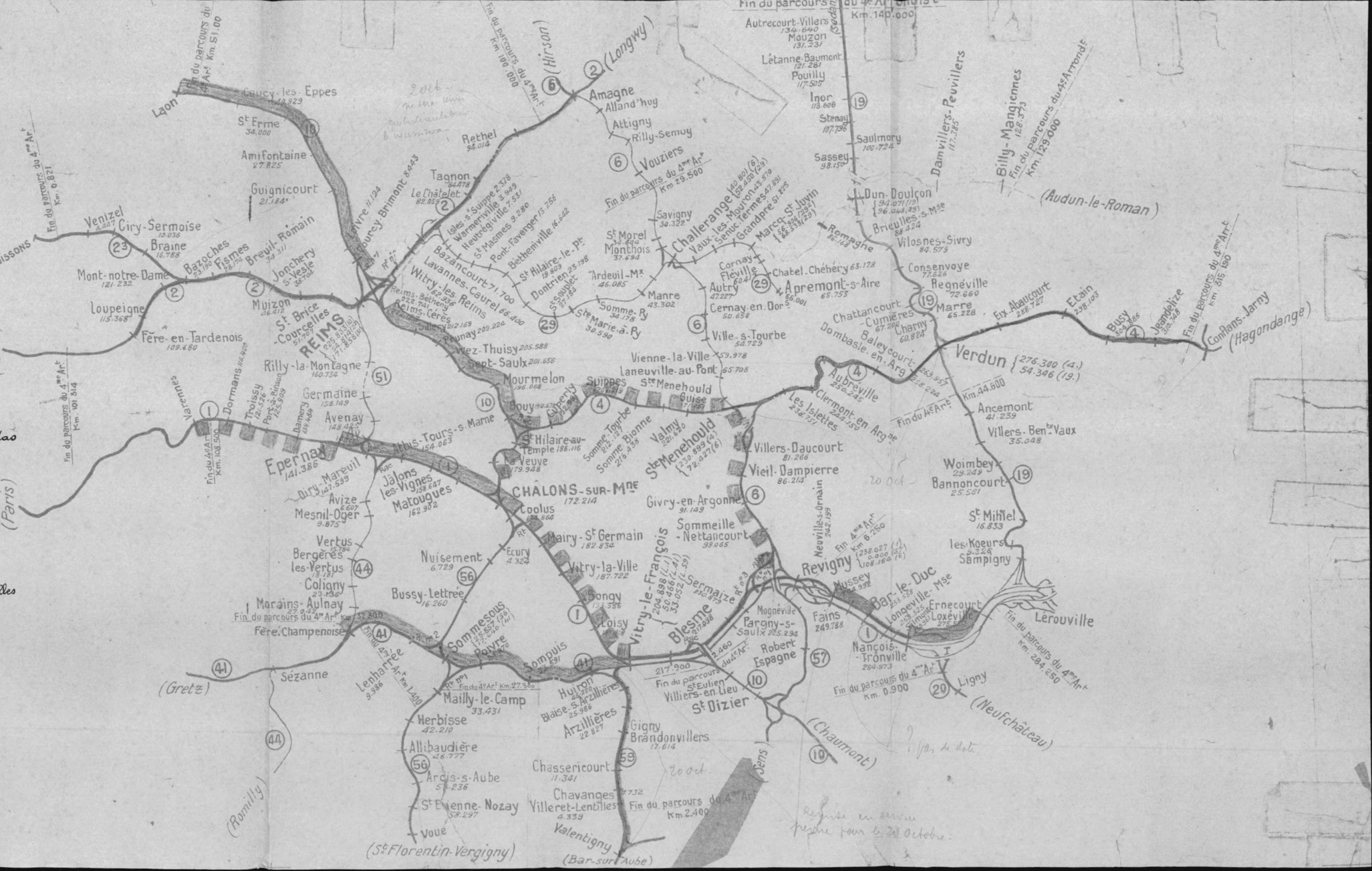

1/

Châlons, le 27 Septembre 1944

Monsieur Lecomte,

Je vous adresse une carte résumant la situation des installations de cantonnement sur les lignes de l'arrondissement à la date du 29 septembre 1944.

A. Installations du Sce Cal.

Ligne 1 – a/ Entre Vitry et Revigny

La remise en service de la signalisation lumineuse est conditionnée par:

1°/ le rétablissement de l'alimentation 1000 V. Nous devons recevoir le câble nécessaire et nous entreprendrons les réparations ~~[illegible]~~ immédiatement

La S/ station de Blesme (entrée HT côté secteur avariée) n'est toujours pas réparée. La section a fait une nouvelle démarche près de la Sté Meuse et Marne. D'ailleurs nous pouvions nous dispenser provisoirement de cette s/ station en alimentant les P.S.L par Vitry-le-Fns d'une part et Revigny d'autre part. La S/ station de cette dernière gare peut dès maintenant être remise sous tension, le câble HT a été reporté du poste de transformation détruit sur cette sous-station.

2/

2°) le report sur v. II de la circulation des trains pairs entre Blesme et Revigny. Ces trains empruntent actuellement le I bis à contre-voie.

Si nous recevons des disques de connexion en quantité suffisante (un convoi doit nous en amener à Vitry-le-F^ois le 29 septembre) j'espère qu', sauf imprévu, la signalisation lumineuse pourra être remise en service pour le:

20 octobre 1944

b/ Parcours Bar-le-Duc à Nancois Tronville.

Les mêmes raisons que ci-dessus s'opposent à la remise en service de la signalisation lumineuse sur ce parcours à savoir:

a/ réparation du câble 1000V tronçonné en plusieurs endroits.

b/ report de la circulation des trains pairs, qui circulent actuellement à contre-voie entre les pkg. 251600 et 263050, sur une voie de parité normale.

Nous entreprendrons immédiatement la réparation du câble 1000V à la réception du matériel mais je ne puis préciser la date probable de remise

3/

en service de la signalisation car nous ignorons encore à quel moment la circulation normale des trains pairs sera rétablie.

Ligne 2

Les réparations sont en cours et seront terminées pour le

2 octobre 1944

mais nous avons demandé au Sce local de l'Exploitation par l'intermédiaire de la section à ne remettre cette signalisation en service que lorsque le trafic en fera une nécessité

~~Ligne 4~~

B - Installations SSal

Ligne 4

a) Entre St Menehould et Verdun

Les sémaphores de Clermont et d'Autréville pétardis ont été entièrement détruits. Par ailleurs de nombreux postes sémaphoriques ont subi des avaries diverses (destruction partielle de transmissions de signaux, avaries aux cables ou à l'appareillage) La section demande j.q. au 20 octobre pour effectuer les réparations. Je fais renforcer son personnel SM et je pense que nous pourrons gagner sur ce délai.

b) Entre Verdun et Conflans

Je n'ai que peu de précisions sur l'importance des avaries subi par la signalisation. Néanmoins je prescris à le Sgt d'entreprendre immédiatement les réparations utiles et de me fixer rapidement sur la date probable de rétablissement.

Ligne 19 — Il est vraisemblable qu'il y a peu de destructions ; mais je n'ai encore pas de précisions.

Ligne 59 — Il n'y a pas d'avaries à la signalisation mais la ligne télégraphique est détruite sur 400 m en gare d'aiguillers. Je ne compte pas faire entreprendre la réparation de cette ligne avant le 15 octobre mais en cas de nécessité nous pourrions en utilisant du câble de campagne, rétablir le fonctionnement des signaux en 3 jours.

Date probable du rétablissement :

20 octobre 1944

Situation des gares

Chalons — Poste F. Installation mécaniques terminées.

Installations électriques en cours 5 %

Il dehors de l'aiguille en

5/

pointe sur v. II les appareils de voie ne sont pas remis en place.

Poste 1. Installations mécaniques en cours : 20%. Le poste et les leviers sont en place

Installations électriques : 5%

Poste électrique. La zone côté Paris est remise en service le 27 septembre.

La zone côté Strasbourg sera remise en service le 28 septembre, sauf imprévu, mais elle restera désenclenchée tant que l'essai de rigidité diélectrique des câbles aboutissant à la guérite 4 n'aura pas été fait.

Blesme. Le 1er programme que nous avions arrêté avec le 4 emi. Arrt. Ex a été modifié à la suite de visite de M. Septier. Le schéma des nouvelles dispositions vous a été adressé par lettre 4611 SE du 25 septembre 1944. Le chassis du poste 2 est terminé j'envoie une deuxième équipe d'enclenchements à partir du 2 octobre.

Revigny. Notre premier programme a été entièrement modifié ~~par~~ sur intervention du chef de gare (à l'instigation, paraît-il, des américains) et ce

6/

bien qu'il ait reçu l'approbation pleine et entière de M. Septier. Les nouvelles dispositions sont définies dans notre lettre 4609 du 25 septembre 1944.

De ce fait les premiers mesures que nous avons prises pour le rétablissement d'un poste 5 ont été sans objet.

Reims — La construction d'un poste provisoire en remplacement du poste 2 est en retard sur nos prévisions le bâtiment n'ayant pas été achevé dans les délais qui avaient été fixés. Je pense néanmoins qu'une première phase pourra être réalisée avant le 10 octobre

Challerange Nous sommes d'accord avec le 4ème Art. Ex pour ne pas remettre en service les installations du p. 2 de cette gare qui a été entièrement détruit lors d'un bombardement

Verdun Nous avons soumis au 6ème Art. Ex un programme réduit pour la reconstruction d'un poste Vignier provisoire en remplacement du poste Saxby 1 Je vous ai adressé un exemplaire

7

de ce programme (copie du 25 septembre de la lettre 4619 du 25 septembre au 6ème Art Ex)

Sommessous - Le poste C. sera reconstruit d'accord avec le 4ème Art. Ex dans sa forme ancienne. Il aurait été évidemment intéressant de prévoir un poste Saxby mais en raison de l'urgence nous allons prendre des mesures d'exécution dès que l'équipe d'enclenchements aura achevé les ~~mis~~ mise au point des installations du block sur ligne 41

Voies uniques

Nous avons un certain nombre de voie unique aux points suivants:

Vitry-le-Fois - Ci-joint schéma des dispositions qui vont être réalisées. Cette voie unique fonctionne actuellement avec des signaux carrés calés à la fermeture de part et d'autre du tronc commun.

Bar-le-Duc - Ci-joint schéma des dispositions réalisées et mises en service le 15 septembre 1944. Le ralentissement à 10 km/h est imposé par le type des appareils de voie. Les appareils vont

5

etre remplacés par d'autres qui permettront le passage à 30 kmh
Nous faisons procéder aux additions nécessaires pour ~~permettre~~ autoriser cette augmentation de vitesse (C I des aiguilles)

Chalons s/ Marne

Un service provisoire à voie unique doit etre etabli sur ligne 10 à l'entrée de Chalons s/M sur les ponts km 173074 et 173195 (passage sur v. II)
Nous etudions les dispositions a réaliser. Je vous en adresserai 1 exemplaire.

Reinis

Un service à voie unique fonctionne depuis le 23 Septembre sur voie I entre St Brice et Reinis pour le passage sur le pont provisoire au km 54018 mais j'apprends ce jour que le dédoublement de la voie unique doit se faire immédiatement avant l'ouvrage côté St Brice. Nous examinons les dispositions de signalisation qui doivent se trouver très simplifiées du fait que le poste 2 est actuellement inexistant et qu'il sera desenclenché lorsqu'il sera retabli. Je vous tiendrai au courant.

9/ Verdun -

Sur ligne 4 à la sortie de la gare au point km 277,034 un service à voie unique fonctionne sans signalisation depuis le 21 septembre 1974. Nous étudions les dispositions à réaliser.

Votre bien dévoué

G. Orienne

P.S. - Je vous adresserai dans quelques jours la liste des P.S.L de pleine voie qui ont été partiellement ou totalement détruits et qui, par conséquent, ne seront pas remis en service tout au moins immédiatement.

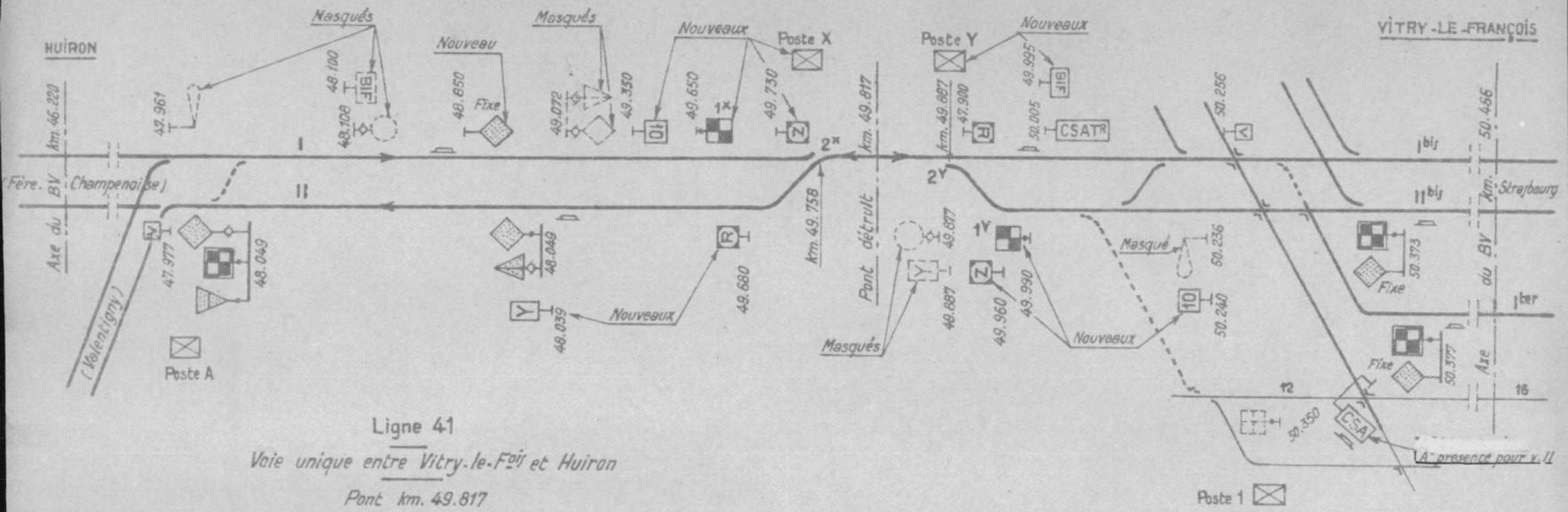

Ligne 41

Voie unique entre Vitry-le-Fois et Huiron

Pont km. 49.817

Enclenchements à réaliser

Poste X : (1⁻ 2⁺)

Poste Y : (1⁻ 2⁺)

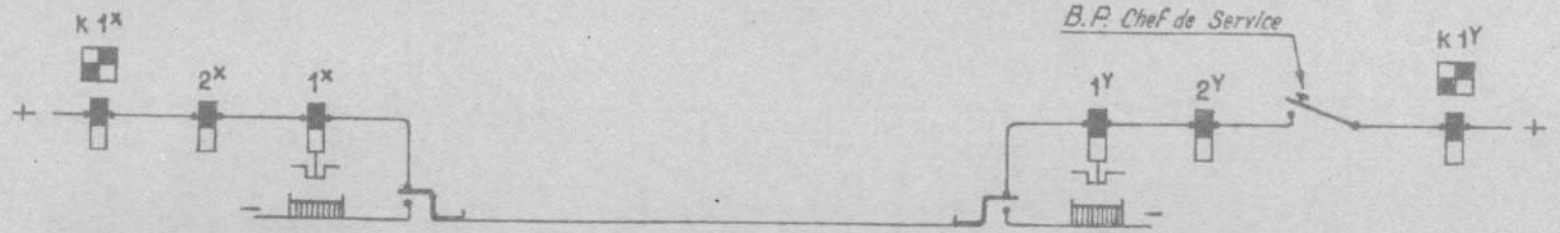

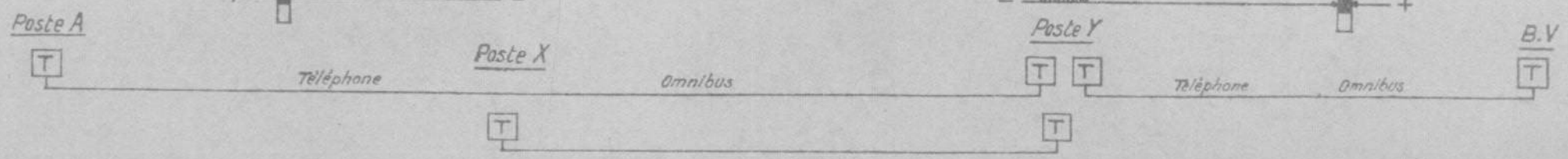

Circulation

26 SEP 1944

SNCF-EST-VB
42897 R
Voie unique entre
Ste BRICE et REIMS

M. le Chef du 4e Arr.

(Suite à communication téléphonique)

Mise en service d'un pont provisoire à une voie sur le pont de Soissons, sur le canal, Km 54.305 aux abords de REIMS sur ligne 2.

La longueur de la voie unique sera limitée au tronçon de voie compris entre le Pont et la gare de Reims, entre Ste-Brice et le Pont ou circulera 2 voies.

Vous vous mettrez d'accord avec votre Collègue EX pour la signalisation provisoire à réaliser. Vous possédez les schémas de principe.

[illegible] la Voie et des Bâtiments
Le Chef de la Division du Service Général

R - ES - Sx

Signé : CHOPINET

M. Septier a été mis au courant des installations que nous allons réaliser. 28.IX.44
A Saguier

M. Nexa

H. Lonchambon

4e Arrondt

Circulation. V. U.

4e Arrondissement

Circulation des trains _ Voies uniques

Mise à Jour : 1er Décembre 1943

Echelle

0 5 10 15 20 25 Km

lignes circulées

Ouvrages détruits

VU

Légende

Lignes coordonnées

Lignes affermées

Lignes à voie unique

(Laon) Km.51.000 Coucy-les-Eppes 414 St Erme Km.30.500 Amifontaine Guignicourt-Aisne

(Soissons) Km.0.821 Venizel Ciry-Sermoise Braine 452 Km.23.080 Bazoches Fismes Breuil-Romain Jonchery-s-Vesle Muizon 451 Km.124.210 Mont-Notre-Dame Loupeigne Fère-en-Tardenois (Paris) Km.101.314

Km.3.000 Loivre Coucy-Brimont 413 412 Km.57.350 453 Isles-s-Suippe Warmeriville Heutrégiville St Masmes Pont-Faverger Bétheniville St Hilaire-le-Petit Dontrien Bazancourt Lavannes-Caurel Witry-les-Reims Km.12.000 St Souplet-s-Py St Marie-a-Py Sommepy Manre Ardeuil-Marvaux 464

Km.100.000 (Amagne) Rethel 454 Tagnon Le Chatelet Km.74.500

(Amagne) Km.29.500 Savigny St Morel Monthois Challerange Vaux-les-Mouron Senuc-Termes Grandpré Marcq-St Juvin Km.52.674 464 Ligne déposée Cernay-Fleville Châtel-Chéhéry Autry Apremont Km.66.001 Cernay-en-Dormois Ville-s-Tourbe Vienne-la-Ville La Neuville-au-Pont St Menehould-Guise Km.70.900 462 Km.51.500 Somme-Tourbe Somme-Bienne Valmy Suippes 461 465 Km.218.900 Les Islettes Clermont-en-Argonne Dombasle-en-Argonne Villers-Daucourt Vieil-Dampierre Km.89.550 Givry-en-Argonne Sommeille-Nettancourt Km.106.365 Km.236.000 Revigny Mussey Fains Sermaize-les-Bains Km.228.000 Km.2.458 St Dizier (Chaumont) Blesme-Haussignemont Pargny-s-Saulx 431 432 Km.245.100 433 Km.260.000 Ernecourt-Loxéville Km.284.250 (Strasbourg) Longeville Nançois-Tronville Km.0.900 (Gondrecourt le Château) 434 BAR-LE-DUC-43

(Sedan) Km.140.000 Autrecourt-Villers Mouzon Pouilly Inor Letanne-Beaumont Stenay 471 Km.106.000 Saulmory-Montigny 473 Ligne déposée Damvillers-Peuvillers Billy-Mangiennes Dun-Doulcon Brieulles-s-Meuse Vilosnes-Sivry-s-Meuse (Baroncourt) Romagne-Bantheville Chattancourt-Cumières Consenvoye Regnéville Km.66.650 Charny-s-Meuse Km.278.100 Eix-Abaucourt Etain Buzy Jeandelize (Metz) 474 Km.315.190 472 VERDUN-47 Dugny Km.44.600 (Lérouville) Aubréville 463 Km.275.300 Balaycourt

(Paris) Km.108.500 Dormans Troissy Port-à-Binson-Châtillon Damery-Boursault Km.136.000 Km.142.878 481 483 Germaine Avenay Ay 482 Km.149.500 Dizy-Mareuil Avize Mesnil-Oger Vertus Bergères-les-Vertus Mont-Aimé Coligny (Marne) Morains-Aulnay Km.32.300 EPERNAY-48 Km.0.900 Athis-Tours-s-Marne Jalons-les-Vignes Matougues Km.167.800 Km.1.000 Ecury-s-Coole Nuisement Km.1.503 Coolus Bussy-Lettrée Vatry Lenharrée (La Ferté-Gaucher) Km.1.400 443 Sommesous Km.27.300 Rilly-la-Montagne

Sillery Prunay Wez-Thuisy Sept-Saulx Mourmelon-le-Petit Km.195.000 Bouy 421 St Hilaire-au-Temple La Veuve 422 Km.172.600 423 Km.173.500 CHALONS-SUR-MARNE-44 Mairy-St Germain Vitry-la-Ville Songy Loisy-s-Marne Vitry-le-François Km.199.000 424 Km.47.812 Huiron Km.44.000 Poivre Sompuis 444 Km.30.372 441 Km.216.000 442 Km.217.900 Blaise-sous-Arzillières Arzillières-St Rémy Gigny-Brandonvilliers Chassericourt-Arrembécourt Chavanges Km.2.400 (St Dizier) (Troyes) 444

Cuperly 461 Km.74.500 St Menehould 445 Km.187.180

(Charleville) (Bazancourt) Km.57.350 453 Km.3.000 Km.2.835 Km.66.967 Km.57.030 Km.57.183 Km.58.384 Km.1.365 Km.224.126 Km.223.955 Km.223.004 v I Km.222.983 v II Reims-Cérès Km.222.123 Km.219.800 (Châlons-s-Marne) 412 Km.53.990 (Soissons) (Epernay) Km.171.060 Km. 54.814 171.858 225.833 0.000 REIMS-41-45

Ligne B.B. et Raccordements déposés

(Sedan) Saulmory-Mgny 473 (Baroncourt) Dun-Doulcon (Bazancourt) (Lérouville) DUN

Remise en état des postes

Postes d'enclenchements détruits ou sérieusement endommagés

Lignes	Gares	Postes	Nb de leviers	Observations	
1	Vitry-le-François	2	30 S	1 poste Vignier –	
	Blesme	1	30 S	} Poste électromécanique	
	–d°–	2	~~7~~0 S		
	Revigny	4	40 S	} Provisoire et attente	P. provisoire en service le 16-XII V.P.V. n° 7
	–d°–	5	30 S		
		PN	10 V		
		D	10 V		P. D provisoire remis en service le 23 XI 44
		E	30 S		P. E provisoire remis en service le 23.XI.44
	Verdun	1	40 S	Sans changement –	Poste provisoire en cours
	Challerange	2	20 S	–d°–	à remplacer par un poste V.P.V. neuf
	Châlons s/Marne	1	30 S	} sans changement	– Poste provisoire en cours
	–d°–	~~D~~	~~20~~ S		
	Eix-Abancourt	1	10 V	sans changement	
	–d°–	2	10 V	–d°–	
	Etain	1	10 V	–d°–	
	–d°–	2	10 V	–d°–	
	Reims	2 E		[illegible]	Poste provisoire en service
	Fismes	2	14 V	[illegible]	
	Revigny	J V		[illegible]	
	Revigny	M	Concentrateur	[illegible]	
	Vitry-le-F^ois	3		Réinclenché le 23.XI.44	
	Châlons	Y		75% de fait le 28.XI.	
		B		rien de fait	

Postes d'enclenchements détruits ou sérieusement endommagés

Gares | Postes | Observations

Revigny | Y | 75% de fait le 28.XI.

Revigny | B | rien de fait

Revigny | M | Concentrateur

Revigny | J V

Revigny | 4 | 40 S | Provisoire et attente

Revigny | 5 | 30 S | –d°–

Revigny | PN | 10 V

Revigny | D | 10 V

Revigny | E | 30 S

Revigny | 3 | Réinclenché le 23.XI.44

Reims | 2 E | Poste provisoire en service

Fismes | 2 | 14 V

Verdun | 1 | 40 S | Sans changement – | Poste provisoire en cours

Verdun | 2 | 20 S | –d°– | à remplacer par un poste V.P.V. neuf

Châlons s/Marne | 1 | 30 S | } sans changement | – Poste provisoire en cours

Châlons s/Marne | –d°– | ~~D~~ | ~~20~~ S

Eix-Abancourt | 1 | 10 V | sans changement

Eix-Abancourt | –d°– | 2 | 10 V | –d°–

Etain | 1 | 10 V | –d°–

Etain | –d°– | 2 | 10 V | –d°–

Blesme | 1 | 30 S | } Poste électromécanique

Blesme | –d°– | 2 | ~~7~~0 S

Vitry-le-François | 2 | 30 S | 1 poste Vignier –

N° de série	Désignation	PRIX																		Matières constitutives				
		Fourniture du matériel						Valeur actuelle du matériel récupéré			Pose			Dépose et repose			Dépose et rangement							
		minimum		moyen		maximum		minimum	moyenne	maximum	minimum	moyenne	maximum	minimum	moyen	maximum	minimum	moyen	maximum	Fer (tonnes)	Fonte (tonnes)	Cuivre (kg)	Plomb (kg)	Bois (m^3)
		en neuf	en remploi	en neuf	en remploi	en neuf	en remploi																	

 4e Arrt - Situation au 20.1.45

VB 2

II - Postes d'enclenchement ou de concentration d'aiguilles et installation de force & Lumière

A - Poste d'enclenchement

Reims - Poste G - Depuis le I5 Janvier, ce poste qui manoeuvrait déjà les aiguilles a repris la manoeuvre de l(indication C des P.S.L. Mais, faute de piles, les unités lumineuses ont été munies de lampes de 2m alimentées par le redresseur installé dans le poste; à l'effacement de l'indication C le P.S.L. présente l'indication S.

Nous envisageons, dès que nous serons en possession des éléments de piles nécessaires, d'assurer l'éclairage normal des P.S.L. et de mettre momentanément hors service l'indication S jusqu'au rétablissement définitif du circuit de voie.

Châlons - Poste B - La remise en état des installations mécaniques de ce poste est entreprise depuis le I6 Janvier. Avancement 2 %.

Poste Y - Installations mécaniques - Terminées.

Installations électriques (Remise en état de l'appareil Deloison et du tableau Devillaine et Rougé) Travaux non encore entrepris les équipes SE ayant été employées au P.A. et au poste électrique; ces travaux ne seront d'ailleurs commencés que lorsque l'abri du poste sera achevé.

Sommesous - poste C - Avancement 60 % - Mise en service prévue pour le 8 Février.

Verdun - Poste I - Avancement 50 %. Date probable de mise en service le 20 Février I945.

Eix-Abaucourt - Poste I - Les leviers correspondants aux signaux du block system sont installés. L'achèvement des travaux est actuellement suspendu; ils seront repris le 20 Février.

Etain - Poste I - Comme ci-dessus.

B - Force et Lumière

Châlons-Triage - L'éclairage de la tête du faisceau au poste Y est réalisée depuis le 8 Janvier I945.

La remise en état de l'installation complète du triage est adjugée et sera entreprise dès que nous serons en possession du matériel qui nous fait encore défaut. (Notre lettre 6203 SE du 9.I.45)

COMPAGNIE
DES
CHEMINS DE FER
DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE

3e DIVISION
BUREAUX : Rue du Faubourg St-Jean, 88
~~Bureaux : Rue Mazagran, 9~~

Lirey
Établt d'un dépôt de bois
4e trimestre 1908

Facture des dépenses

N° 90305

2

Nancy, le 2 Février 1909

CHEMINS de FER de L'EST
INVENTAIRE
DU SERVICE CENTRAL
STATION
VOIE

Monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie,

Comme suite à votre lettre N° 73.313 du 20 Janvier dernier, j'ai l'honneur de vous adresser, après acceptation, la facture sur timbre et l'état détaillé des dépenses faites pendant le 4e trimestre 1908, au compte de la Compagnie du Chemin de fer d'Avricourt à Blâmont et à Lirey, pour l'établissement d'un dépôt de bois à la station de Lirey.

L'Ingénieur Principal,

2

VOIE * COMPTABILITÉ
Réglé par Etat d'Incaint
N° 76 du 6 février 1909

Reims - Triage de Bétheny -

Pour donner satisfaction à une demande du 4° Arrondt Ex. nous avons remis en service depuis le I5.I.45 une vingtaine de foyers lumineux provisoirement raccordés sur le poste de transformation du Tir aux Pigeons.

L'adjudication pour la remise en état de l'installation complète est en cours d'adjudication.

Nous recherchons un adjudicataire pour reconstruire la cabine du poste de transformation dont l'équipement intérieur incombe au matériel Roulant.

4e Arr. – Situation au 10.1.45

VBZ

II. – Postes d'enclenchements ou de concentration d'aiguilles

Reims – Poste 3

Détruit à 80 % à la suite des bombardements successifs des 1er [illegible] et 30 Mai 1944.

Cabine en cours de réparation

Manoeuvre des aiguilles rattachées au poste depuis le 15 Novembre 1944.

Reims – Poste 2

Cabine et installations intérieures détruites à 100 % par pétardage le 29 Août 1944.

Poste provisoire reconstruit et remis en service le 17 Oct. 1944.

Châlons – Poste 2

Leviers détruits par pétardages à 50 % le 28 Août 1944.

Armoires à relais détruites par pétardages à 100 % à la même date.

Remplacement des leviers et mise en place et équipements de nouvelles armoires de signalisation terminés le 15 Novembre 1944.

Châlons – Poste 1

Cabine et installations intérieures détruites à 100 % par pétardages le 28 Août 1944.

Accord avec le 4ème AREX, pour l'établissement d'un poste Vignier provisoire, le 18 Septembre 1944.

Mise en service du poste provisoire, le 16 Novembre 1944.

Châlons – Poste 7

Cabine et installations intérieures détruites à 100 % par pétardages le 28 Août 1944.

Remise en service de la manoeuvre des aiguilles et des signaux, le 1er Novembre 1944.

Blesme – Poste 1

Cabines et installations intérieures détruites à 100 % par pétardages.

Blesme – Poste 2

Cabine et installations intérieures détruites à 100 %

Le programme pour l'établissement de 2 postes Vignier provisoires en remplacement des postes 1 et 2, a été accepté par le 4ème AREX, le 18 Septembre 1944.

Mise en service des postes Vignier 1 et 2 provisoires, le 22 Novembre 1944.

Revigny – Poste 5

Cabine et installations intérieures détruites par pétardages le 1er Septembre 1944.

.....

Programme pour la reconstruction d'un poste Vignier provisoire arrêté d'accord avec le 4ème AREX. le 8 Novembre I944.
Poste provisoire mis en service le I6 Décembre I944.

Revigny - Poste P.N.

Table d'enclenchements et guérite détruites à I00 % par pétardages le Ier Septembre I944.
Le 8 Novembre I944, le 4° AREX demande la reconstruction de ce poste.
Nouveau poste remis en service le I4 Novembre I944.

Revigny - Poste D

Table d'enclenchements et guérite détruits par pétardages à I00 % le Ier Septembre I944.
Accord avec le 4° AREX. pour la reconstruction d'un poste provisoire le 8 Novembre I944.
Mise en service du poste provisoire le 23 Novembre I944.

Revigny - Poste E

Cabine et installations intérieures détruites par pétardages à I00 % le Ier Septembre I944.
Accord avec le 4° AREX pour reconstruction d'un poste provisoire le 8 Novembre I944.
Mise en service du poste provisoire le 23 Novembre I944.

Revigny - Poste M
du nouveau faisceau

Cabine et installation intérieure détruites par pétardages à I00 % le Ier Septembre I944.
Poste reconstruit et remis en service le I5 Novembre I944.

Verdun - Poste I

Cabine et installations intérieures détruites par pétardages, le 3I Août I944.
Accord sur les dispositions à réaliser pour la reconstruction d'un poste provisoire le I5 Novembre I944.
Avancement des travaux: 25 %
Mise en service probable: I5 Février I945

BLESME

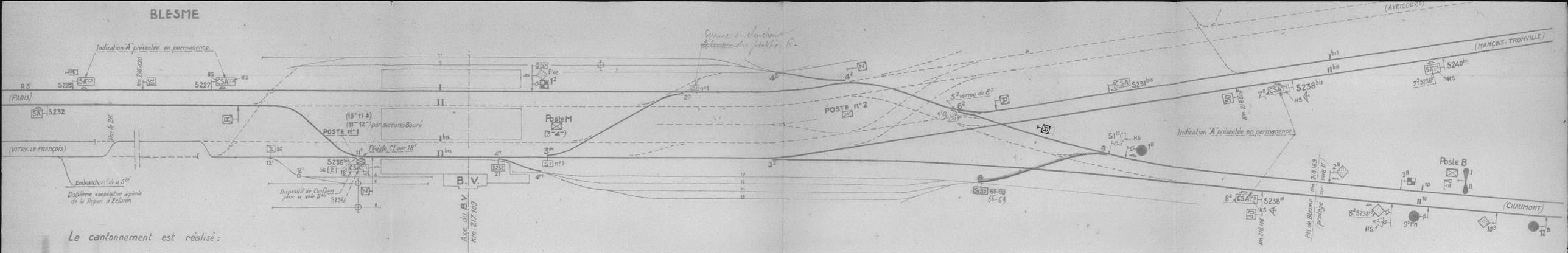

Le cantonnement est réalisé :

LIGNE 1 : Block automatique lumineux

LIGNE 10 : Cantonnement { par carrés sur voie I entre les postes 2 et B. / sémaphorique sur voie II ____ d° ____ }

MOYENS D'ANNONCE ET DE CORRESPONDANCE.

PR au POSTE N°2

Téléphone entre le Poste n°2 et le BV.
____ d° ____ Poste B et le BV.
Jousselin entre le Poste n°2 et le Poste n°3 de Vitry le François.
____ d° ____ et le BV de Sermaize.

Annonce v. IIbis au Poste 2. Origine au PSL km. 221.100.
Annonce v. I au Poste 2. Origine : Pédale Ra PSL km. 213.040
____ v. II¹⁰ ____. Origine : Pédale située au delà du P.S.que de Ste Vrain

POSTE N°2 (Type Vignier)

DESIGNATION DES LEVIERS	Position des signaux correspondant à la position normale des leviers	NUMÉROS DES LEVIERS	POSITIONS INCOMPATIBLES AVEC LES LEVIERS DE LA 1ère COLONNE — NORMAUX	RENVERSÉS	EN MOUVEMENT	OBSERVATIONS
Paris. Signal carré	fermé	1		2⁻4⁻5⁺		
Voie I. Aiguille		B 2		1⁻4⁻7⁻8⁻5⁺		Le levier 2² renversé libère une clé S1 n°1
Voie IIbis. De voie II (Chaumont)		3	8⁻	7⁻		
Voie 7. Voie I. Jonction		4		1⁻2⁻5⁺		
Verrou de l'aiguille 6. voie Ibis	retiré	5	1⁻2⁻4⁻	6⁺		
Vers Mançois-Tronville. Vers Chaumont		B 6		7⁻	5⁻	CI par I. P
Mançois-Tronville. Carré et Avert.t	fermé	B 7		2⁻3⁻6⁻		
Chaumont. Carré et Avert.t	fermé	B 8		2⁻3⁺		
Chaumont. Disque	fermé	9	LIBRE			

APPAREILS MUNIS DE SERRURES BOURÉ	NOMBRE DE SERRURES D'ENCLENCHEMENT — A UNE CLÉ MOBILE: 2 (56)	S2 (21)	S1 (65)	S2 (68)	S1 (1)	A DEUX CLÉS MOBILES: S1S2 (65.68)	S2S2 (21)		
			66	69		66	69		
Levier de l'aiguille 2²					1				
Levier de l'aiguille 3m					1				
Levier de la jonction 4m							1		
Levier du carré 7²		1							
Levier du carré 8²		1		1					
Levier de l'aig. 11'	1								
Levier de l'aig. 12'	1								
Levier de l'aig. 6²			1						
Levier de la jonction a-a						1			

	S2		S1		2	
	21	68	1	65 66	56	
NOMBRE DE CLÉS EN SERVICE	2	1	1	1	1	
CLÉS DE RECHANGE SCELLÉES AU RATELIER DE SECOURS	1	1	1	1	1	

16-10-44

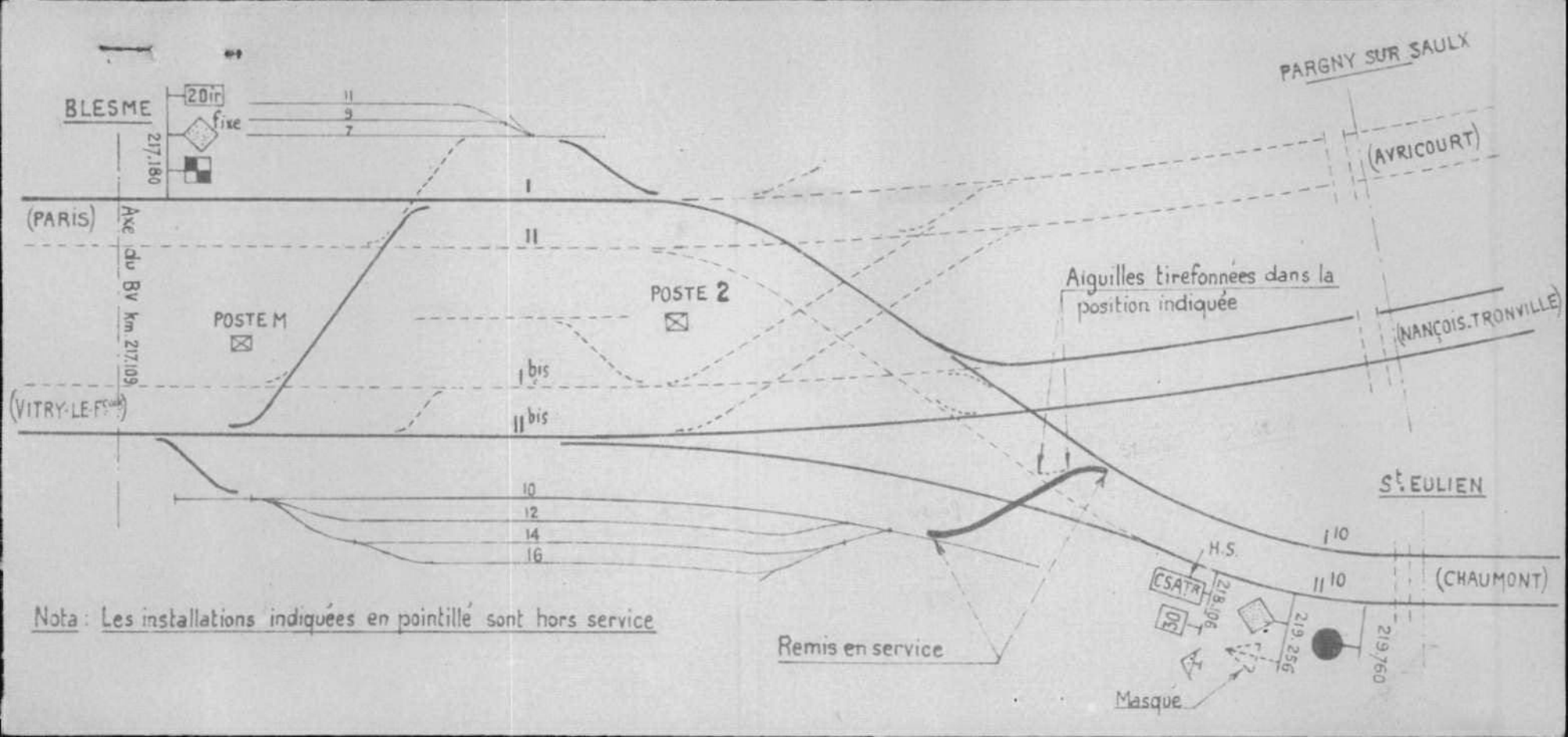
BLESME
20ir
fixe
217.180
11
9
7
1
(PARIS)
Axe du BV km 217.109
11
POSTE M
POSTE 2
1 bis
(VITRY-LE-F^ois)
11 bis
10
12
14
16
PARGNY SUR SAULX
(AVRICOURT)
Aiguilles tirefonnées dans la position indiquée
(NANÇOIS-TRONVILLE)
St. EULIEN
1 10
11 10
(CHAUMONT)
H.S.
CSATR
218.106
219.256
219.760
Masque
Remis en service
Nota : Les installations indiquées en pointillé sont hors service

Transmis à la 3e A –

pour examiner si elle est d'avis de faire paraître un avis – installations –

De toute façon il n'y a pas lieu de tirer un avis signalisation –

de la 2e A –

13/12/44

M. Gauthier

Non, il y aurait une infinité d'installations semblables –

R

S.N.C.F.

REGION de l'EST

Aretirer des collections le

Avis de Service Signalisation (EX n°
(MT n°
(VB n°

ANNEE 1944

Ligne de Paris à Strasbourg.

Gare de Blesme

A partir du 19 la jonction voie I IO VOIE IO de la Gare de Blesme sera remise en service.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Le Chef du Service du Materiel et Traction

Le Chef du Service de l'Exploitation

Le Chef du Service de la Voie et Bâtiments.

Remise en état des installations de signalisation, détruites par faits de guerre

Le 6 Octobre 1944

Dispositions examinées par le 4ème Arex et le 4ème Art V.B

— Observations —

On n'a pas indiqué de crocodile aux PSL 151 et à l'Art mécanique V.II.
On peut expédier à contrevoie sur voie I :
- un mouvement de voie 3 par 12 R.
- un mouvement sortant des garages pairs par 15 R et 17 R

Gare de Châlons - Poste n° 1 - Néant

Gare de Revigny - Poste n° 5 - Néant

On pourrait ajouter les relations : (8-10±) et (10-13±)

On ne réalise plus le poste 5 provisoire - Les Américains ayant demandé de ne servir du nouveau faisceau au lieu de l'ancien.

Gare de Blesme

Poste n° 2

1°- La serrure Bouré S1-S2 n° 6-21 enclenche le levier protecteur 2² en position renversée.

2°- La relation (4⁻5⁺) n'est pas réalisée comme on le fait habituellement.

3°- On ne pourra démonter la tringle du levier 5 sans démonter de glissière.

Nota : Les dispositions prévues sont en cours de réalisation.
Les remarques 2° et 3° n'ont pas échappé à l'Art qui réalise ainsi faute de place.

Remarque — Sur voie I, toutes les indications d'avertissement sont présentées en permanence.
Le schéma ne comporte pas l'indication de crocodiles aux PSL

Memento N° 2 joint à ma lettre N° 4612 SE
du 25 Septembre 1944.

Remise en état des installations de signalisation, détruites par faits de guerre

Le 4° arrondt Ex. et le 4° Arrt VB se sont mis d'accord pour exécuter les travaux de signalisation et d'enclenchements suivants:

Gares	Poste	Nature et importance des destructions	Dispositions projetées
Signalisation ligne IC entre Châlons exclu et St-Hilaire exclu.		Signalisation intacte sauf le sémaphore S.75 km.176.300 voie I. La circulation n'étant pas rétablie entre Châlons et St-Hilaire, le block automatique par sémaphores de couverture peut être mis hors service (économie de piles)	En cas de desserte de la halte de La Veuve par la gare de St-Hilaire, les carrés voie I - Voie II de La Veuve, ainsi que leurs avertissements resteront en service.
Sommesous	C	a) Poste proprement dit: mécanique : 40 % électrique : 50 % b) Installations extérieures quelques transmissions d'aiguilles et de signaux à réparer.	Le chassis de ce poste et le départ des transmissions étant en bon état, le poste sera rétabli ultérieurement dans son état primitif Provisoirement les aiguilles seront manoeuvrées à pied d'oeuvre et les signaux seront calés à la fermeture.
Blesme	2	Voir memento N° I joint à ma lettre N° 4543 SE du 18.9.44 au SR VB — 4544 SE du 18.9.44 au 4° Arrt Ex.	Le schéma joint au memento N° I est à annuler et à remplacer par celui ci-joint qui tient compte du rétablissement du cantonnement par TSL sur les voies I & II entre Vitry-le-François et Blesme. Le raccordt de la distillerie km.210.900 sur voie II bis sera desservi sans signalisation par la gare de Blesme.

Ex est d'accord
remis par M. Bernard le 27-9-44

Le 29.9.44

Remise en état des installations de signalisation, détruites par faits de guerre

---

Le 4° AREX et le 4° Arr. V.B. ont examiné les dispositions à prendre pour rétablir le plus rapidement possible des itinéraires enclenchés dans les gares suivantes dont les installations de signalisation et d'enclenchements ont été partiellement ou totalement détruites.

Gares	Postes	Nature et importance des destructions	Dispositions projetées
Jâlons-les-Vignes	B.V.	Les appareils de voie des jonctions c.d.f pétardés sont inutilisables. Le P.S.L. v.I S I37 détruit à I00 %	I°) Rétablissement immédiat de la jonction d en vue de son utilisation éventuelle comme jonction de secours. 2°) Pour le I° Octobre rétablissement de la jonction f et du P.S.L. en vue de la campagne des betteraves.
Matougues	Poste B	a) L'appareil de sortie de l'évitement v.I et celui d'entrée sur l'évitement IIbis sont pétardés et inutilisables. b) Poste proprement dit: les installations sont partiellement détruites à: 20 % pour la partie mécanique, 30 % pour la partie électrique.	Mise hors service jusqu'à réparation des dégâts des évitements pair et impair. Une section de cantonnement unique est créée entre les P.S.L. I4I et I45
Châlons-S/-Marne	Poste F	a) Poste proprement dit: mécanique : 20 % électrique: I00 % b) Installations extérieures: quelques tubes de transmission à redresser la signalisation n'a généralement pas souffert	a) Remise en service immédiate de l'aig. en pointe 7F, l'aiguille 9F étant tirefonnée R ainsi que du P.S.L. v.I b) Dès que possible, rétablissement de la totalité des installations.
	Poste I Sixby 25 bis	a) Poste propt dit: mécanique: I00 % électrique I00 % b) Installations extérieures. Les tubes de transmission sont à redresser. La signalisation n'a généralement pas souffert	Voir schéma ci-joint: a) en Ière urgence réaliser la commande des aig. et des signaux sans enclenchements mécanique et électrique b) Réaliser ensuite les enclenchements mécaniques et électriques.

Châlons (Suite)	Poste 2	30 relais 20 Ag 100 Ω 100 Ω 16v Ω 70 relais 20 Ag 500 Ω 500 Ω 16v. ont été sabotés	30 relais 500 500 faisant défaut pour assurer le remplacement des appareils détériorés, le 4ème AREX doit faire connaître les itinéraires qui pourraient être provisoirement mis hors service.
Coolus	Poste B	P.S.L. S 167 détruit 100 %	Il s'agit du P.S.L. situé sur la voie I du raccordement direct de Coolus. Le remplacer provisoirement par un signal carré fixe.
Vitry-la-Ville	Poste B	P.S.L. S 185 (protection de l'aiguille de sortie de l'évitement impair) mât détruit à 100 % installations électriques à 20 %	Mise hors service des évitements qui ne présente pas d'intérêt tant que le pont sur la Marne à l'entrée de Vitry-le-François ne sera pas rétabli.
Vitry-le-François	Poste 2 Sur vy l	Poste proprement dit: mécanique: 100 % électrique: 100 % Installations extérieures: P.S.L. 209 et 209 ter détruits à 100 %	Le poste N° 2 et les installations qui en dépendent ne sont pas à rétablir pour le moment. Les installations du p.I sont, pour le moment, à maintenir conformes aux dispositions qui ont fait l'objet de la lettre 3209 SE du 10 Juillet 1944 du 4ème VB au 4ème AREX, et 4013 SE du 24 Juillet 1944 du 4ème VB au Service Régional V.B.
Blesme	Poste I S. 24	a) poste propt.dit: mécanique: 100 % électrique: 100 % b) Installations extérieures. Quelques transmissions d'aig. à réparer. Signalisation intacte	Voir schéma ci-joint
	Poste 2 S. 66	a) Poste propt dit: mécanique: 100 % électrique 100 % b) Installations extérieures	Voir schéma ci-joint a) en 1ere urgence, réaliser la commande des aiguilles et des signaux sans enclenchements électriques et mécaniques.

Blesme (Suite)	Poste 2	Les transmissions d'aiguilles sont à redresser en plusieurs points. La signalisation est généralement intacte à l'exclusion de la potence supportant le P.S.L. S 229 qui a été détruite lors du bombardement du 26 Juin 1944.	b) Réaliser ensuite les enclenchements mécaniques et électriques
		La heree de l'entrée HT de la s/station a été partiellement détruite à la suite de bombardements. L'alimentation 1000 v. est coupée en différents points.	Tant que l'alimentation des P.S.L. ne pourra pas être rétablie, utiliser des signaux fixes (carrés et avertissement), mais pousser au maximum la réparation de la distribution 1.000 v.
Revigny S. 40 S. 30 V. 11 V 7 S. 25	Postes: 4 5 PN D E	a) Postes propt dits: mécanique: 100 % électrique: 100 %	Voir schéma ci-joint
		b) Installations extérieures.	a) En premiere urgence réaliser la commande des aiguilles et des signaux sans enclenchements électriques et mécaniques.
		Quelques transmissions d'aiguilles à réparer. La signalisation est généralement en bon état	b) réaliser ensuite les enclenchements électriques et mécaniques
		Le poste de transformation et la s/ station de secours sont détruits à 100 %	Utiliser des signaux fixes tant que l'alimentation des P.S.L. ne sera pas rétablie. Pousser le plus possible le rétablissement de la distribution 1000 v.

Par ailleurs, le cantonnement par P.S.L. serait à rétablir dès que pbesible entre:

Epernay et Coolus en première urgence

L'origine côté Paris des Arrondissements et Epernay en deuxième urgence.

Par contre, la circulation étant très restreinte entre Coolus et Vitry-le-François en raison de la destruction du pont sur la Marne à l'entrée de Vitry-le-François, le block par P.S.L. peut être mis momentanément hors service sur ce parcours sous condition:

a) de masquer réglementairement les P.S.L. hors service

b) de maintenir les signaux d'entrée de gare à Vitry-la-Ville et Loisy-Sur-Marne.

Pour la même raison, l'évitement de Songy est à mettre hors service.

Verdun - Poste 1 S. 39
Douaumont Poste 2 S. 22

Blesme - Haussignemont

Poste 2

*

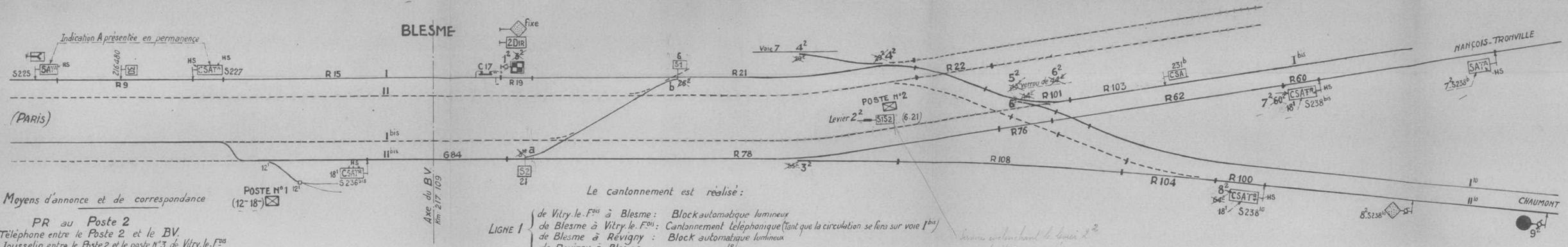

Verrou enclenchant le levier 2² en position renversée.

Moyens d'annonce et de correspondance

PR au Poste 2
Téléphone entre le Poste 2 et le BV.
Jousselin entre le Poste 2 et le poste N°3 de Vitry-le-F^ois

Le cantonnement est réalisé :

LIGNE I
- de Vitry-le-F^ois à Blesme : Block automatique lumineux
- de Blesme à Vitry-le-F^ois : Cantonnement téléphonique (Tant que la circulation se fera sur voie I^bis)
- de Blesme à Revigny : Block automatique lumineux
- de Revigny à Blesme : — d° —

LIGNE 10
- de Blesme à St Eulien : Cantonnement téléphonique
- de St Eulien à Blesme : — d° —

POSTE N°2

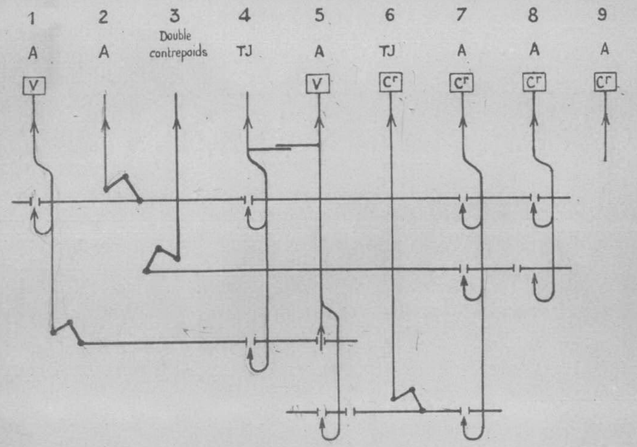

POSTE N°2 (VIGNIER)

Désignation des leviers	Position des signaux correspondant à la position normale des leviers	Numéro des leviers	Positions incompatibles avec les leviers de la 1re colonne : Normaux	Renversés	En Mouvement	Observations
Paris - Signal carré	fermé	1		2⁻4⁻5⁺		
Levier directeur de voie I vers IIbis et vice versa		2		1⁻4⁻7⁻8⁻		
Voie IIbis - De voie II (Chaumont)		3	8⁻	7⁻		
Voie 7 - Voie I - Jonction		4		1⁻2⁻5⁺		
Verrou de l'aiguille 6, voie I^bis	retiré	5	1⁻4⁻	6±		
Vers Mançois-Tronville - Vers Chaumont		6		7⁻	5⁻	C.I. par I.P.
Mançois-Tronville - Carré et Avert^t	fermés	7		2⁻3⁻6⁻		
Chaumont - Carré et Avert^t	- d° -	8		2⁻3⁺		
Chaumont - Disque	fermé	9	Libre			

Appareils munis de serrures bouré	Nombre de serrures d'enclenchement : A une clé mobile					A deux clés mobiles				
	S1 / 6			S2 / 21		S1S2 / 6.21				
Levier 2²						1				
Levier de l'aiguille a				1						
Levier de l'aiguille b	1									
TOTAUX ...	1			1		1				

	S1 / 6		S2 / 21		
Nombre de clés en service	1		1		
Clés de rechange scellées au ratelier de secours	1		1		

BLESME

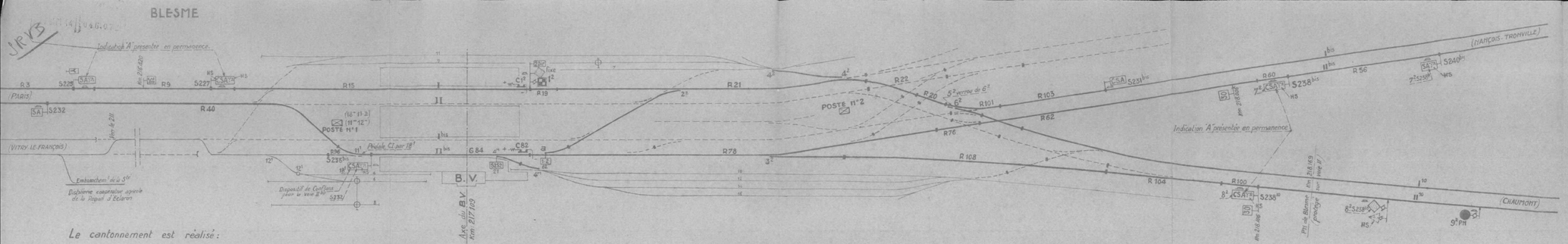

Le cantonnement est réalisé :

LIGNE 1 : Block automatique lumineux

LIGNE 10 : Cantonnement téléphonique de Blesme à St Euffen.

MOYENS D'ANNONCE ET DE CORRESPONDANCE.

PR au Poste n°2

Téléphone entre le Poste n°2 et le BV.

Jousselin entre le Poste n°2 et le Poste n°3 de Vitry le François.

POSTE N°2 (Type Vignier)

DESIGNATION DES LEVIERS	Position des signaux correspondant à la position normale des leviers	NUMEROS DES LEVIERS	POSITIONS INCOMPATIBLES AVEC LES LEVIERS DE LA 1re COLONNE : NORMAUX	REVERSES	EN MOUVEMENT	OBSERVATIONS
Paris. Signal carré	fermé	1		2⁻4⁻5⁺		
Voie I. Aiguille		2		1⁻4⁻7⁻8⁻		Le levier 2² renversé libère une clé (1.2) n°62
Voie IIbis De voie II (Chaumont)		3	8⁻	7⁻		
Voie 7. Voie I. Jonction		4		1⁻2⁻5⁺		
Verrou de l'aiguille 6. voie Ibis	retiré	5	1⁻4⁻	6±		
Vers Nançois-Tronville. Vers Chaumont		6		7⁻	5⁻	C1 par I-P
Nançois-Tronville. Carré d'Avertt		7		2⁻3⁻6⁻		
Chaumont. Carré et Avertt		8		2⁻8⁺		
Chaumont. Disqué	fermé	9	LIBRE			

APPAREILS MUNIS DE SERRURES BOURÉ	NOMBRE DE SERRURES D'ENCLENCHEMENT : A UNE CLÉ MOBILE			A DEUX CLÉS MOBILES		
	S2 21		1-2 62	S2 S2 21		
Levier de l'aiguille 2²			1			
Levier de l'aiguille 8			1			
Levier de la jonction 4bis				1		
Levier du carré 7²	1					
Levier du carré 8²	1					
TOTAUX....	2		2	1		

	S2 21		1-2 62			
NOMBRE DE CLÉS EN SERVICE	2		1			
CLÉS DE RECHANGE SCELLÉES AU RATELIER DE SECOURS	1		1			

BLESME. POSTE N°2

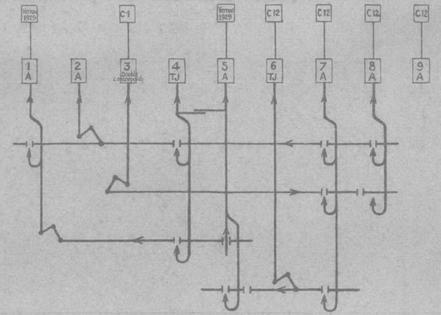

(1⁻2⁻)(1⁻4⁻)(1⁻5⁺)(2⁻4⁻)(2⁻7⁻)(2⁻8⁻)(3⁻7⁻)(3⁺8⁻)(4⁻5⁺)(5⁻6±)(6⁻7⁻)

Propositions annulée
Voir L. 4609 SE du 25.9.44

Revigny

—

Poste 5

*

— Les voie I bis et II bis ne sont pas utilisables comme voies principales mais le 4ème Arrt Ex demande qu'elles puissent servir de tiroir de part et d'autre de la jonction 14.5

— Les trains de ou vers ligne 6 emprunteront les raccordements directs 2 et 3

— La ligne 57 (St Dizier) n'est actuellement pas praticable)

REVIGNY - POSTE 5 - Etablissement d'un Poste Vignier

Nota : Les installations teintées en bleu sont à réaliser en 2e urgence

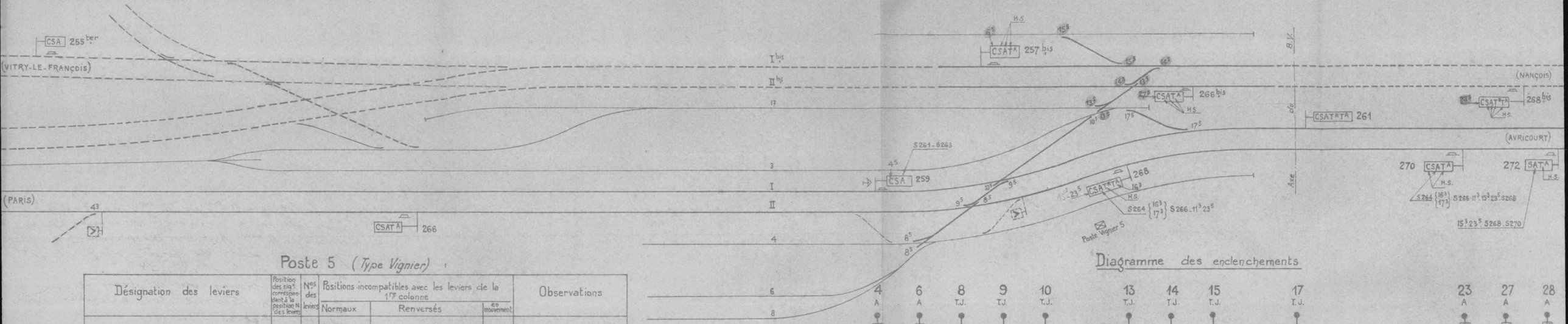

Poste 5 (*Type Vignier*)

Désignation des leviers	Position des sig.s correspondant à la position N. des leviers	Nos des leviers	Positions incompatibles avec les leviers de la 1re colonne			Observations
			Normaux	Renversés	en mouvement	
		1 à 3	Réservés			
Paris - Carré et Avertissements	fermé	4		9⁻ 17⁻		
		5	Réservé			
Vitry-le-Fois - Carré et Avertis.ts	fermé	6		14⁻ 15⁻		
		7	Réservé			
Voies 4 et 6 - Vers voie II, Trav. Joints		8		9⁺ 10±		
Voie I - voie II, Jonction		9	8⁻ 10⁻	4⁻ 17⁻ 23⁻		
Voie 3 vers voie I, Trav. Joints		10		9⁺ 13±	8⁻	
		11	Réservé			
		12	Réservé			
Voies 3 et 17 - Vers voie II bis - Trav. Joints		13		14⁺ 17⁻	10⁻	
Voie I bis voie II bis - Joints		14	13⁻	6⁻ 15⁻ 27⁻ 28⁻		
Voie I bis - voie 19 - Joints		15		6⁻ 14⁻		
		16	Reservé			
Voie I - voie 17 - Joints		17		4⁻ 9⁻ 13⁻		
		18 à 22	Réservés			
Avricourt, Carré, Avert.ts	fermé	23		9⁻		
		24 à 26	Réservés			
Nançois { 2e carré et Avert.ts	fermé	27		14⁻		
Tronville { 1er carré et Avert.ts	fermé	28		14⁻		

Moyens d'annonce et de correspondance

Téléphone entre le Poste 5 et le B.V.

_____ do _____ Poste A

Annonce par Avertisseurs

Diagramme des enclenchements

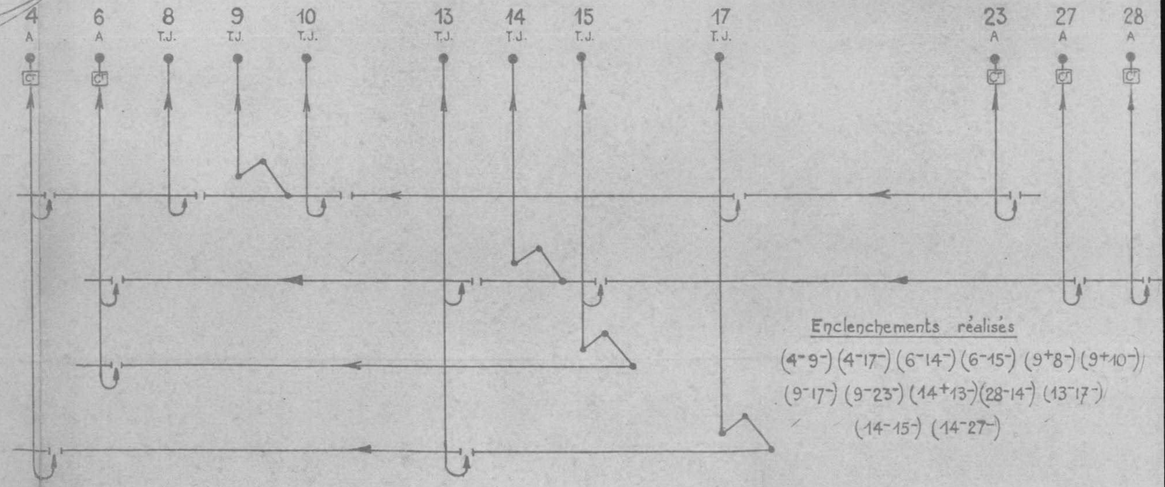

Enclenchements réalisés

(4⁻ 9⁻) (4⁻ 17⁻) (6⁻ 14⁻) (6⁻ 15⁻) (9⁺ 8⁻) (9⁺ 10⁻)
(9⁻ 17⁻) (9⁻ 23⁻) (14⁺ 13⁻) (28⁻ 14⁻) (13⁻ 17⁻)
(14⁻ 15⁻) (14⁻ 27⁻)

Tirage : 645 Ex.

A RETIRER DES COLLECTIONS LE 1er FEVRIER 1945

S.N.C.F.

REGION DE L'EST

Distribution		
Ex.	MT	VB
1	1-24	1
selon	29	13
plan	62	31
spécial:		32
2.11 à 14		
21		

Avis de Service Signalisation (EX. N° 84 (MT. N° 85 (VB. N° 84

ANNEE 1944

26 Décembre

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare de Revigny

Le 16 Décembre à 10 heures un nouveau poste 5 (type Viguier) a été mis en service pour remplacer l'ancien poste 5 (type Saxby) détruit.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Cette mise en service a fait l'objet d'un Avis de signalisation d'Arrondissement N° 4042 du 14 Décembre 1944.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction p.i.	Le Chef du Service de l'Exploitation	P. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
BIGOT,	LEFORT,	de NERVILLE,

TOW. 23.418 LHh.A.

REVIGNY.

Axe du B.V. km: 238.027.

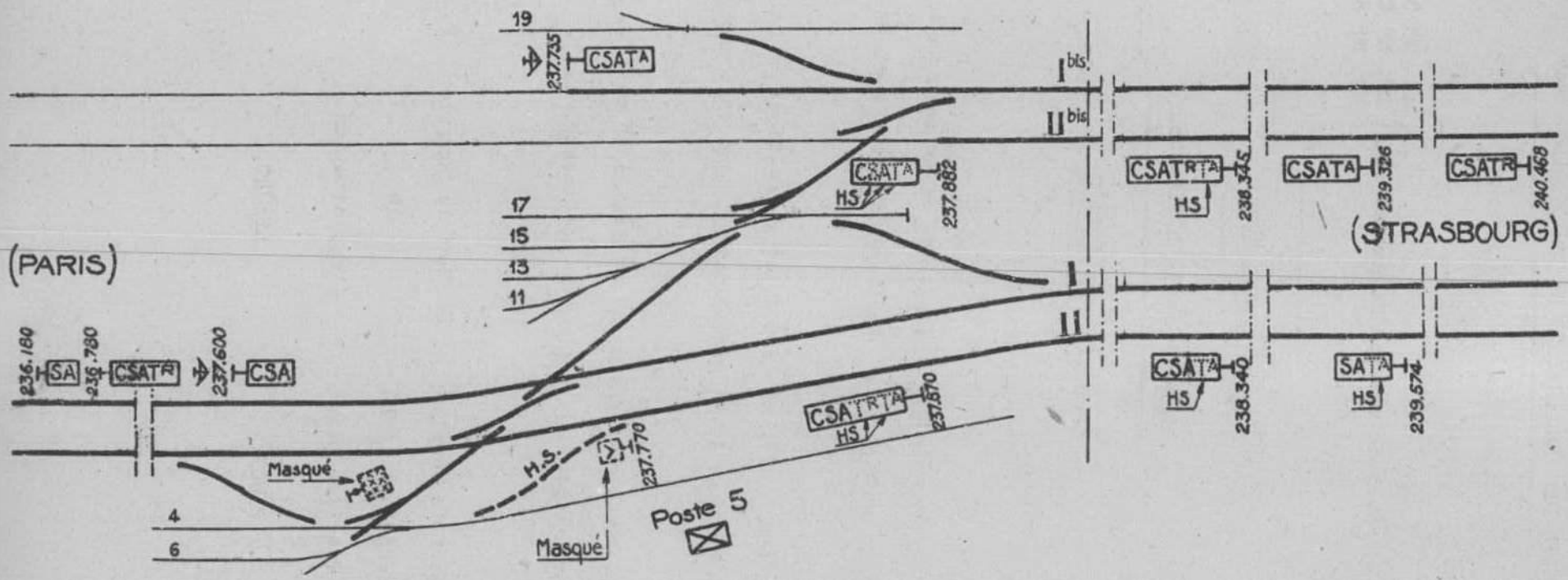

Tirage : 655 ex.

S.N.C.F.
Région de l'Est

A retirer des collections le 1er Février 1945.

Applicable jusqu'à nouvel Avis.

Répartition

EX	MT	VB
1	1	1
selon plan spécial :	24	13
2	29	31
11 à 14	62	32
21		

Avis de Service Signalisation

Ex. n° 63
M.T. n° 63
V.B. n° 63

Année 1944

4 décembre

Ligne de Paris à Strasbourg.

Gare de Revigny

Le 23 Novembre 1944 à 10 heures, un nouveau poste E (type Vignier) a été mis en service pour remplacer le poste E (type Saxby) détruit.

Le même jour à la même heure, un poste D, (type Vignier) a été mis en service pour remplacer le poste D, (type Vignier) détruit.

Cette mise en service a fait l'objet de l'Avis d'Arrondissement Travaux n° 4630 du 21-11-1944.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction,
Bigot

P. Le Chef du Service de l'Exploitation,
Septier

P. Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,
Oudotte

TOW 23367 LIM. A.

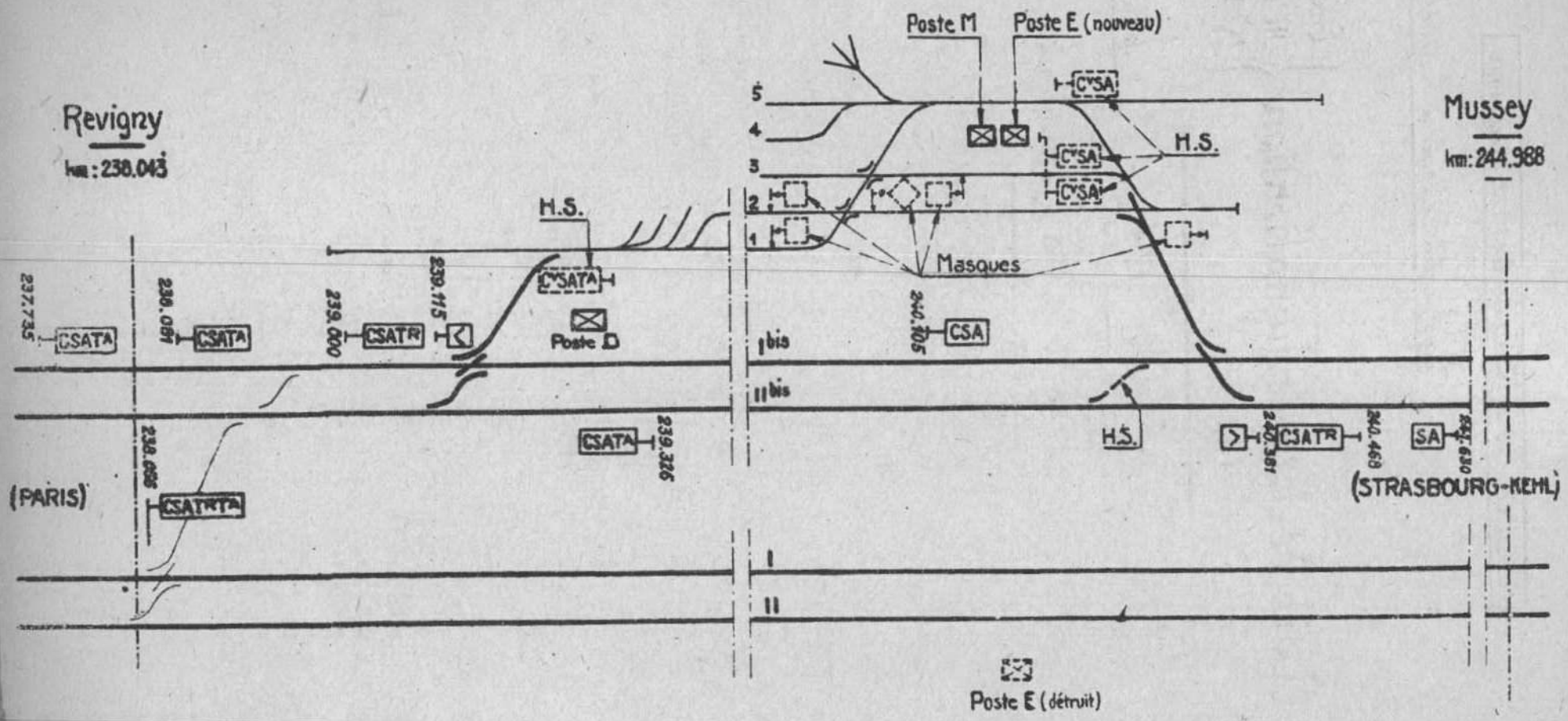
Revigny
km: 238.043
Mussey
km: 244.988
Poste M
Poste E (nouveau)
H.S.
Masques
Poste D
Poste E (détruit)
(PARIS)
(STRASBOURG-KEHL)
237.735
238.081
238.658
239.000
239.115
239.326
240.105
240.381
240.469
241.630
CSATA
CSATRTA
CSATR
C'SATA
CSA
C'SA
SA
5
4
3
2
1
1bis
IIbis
I
II

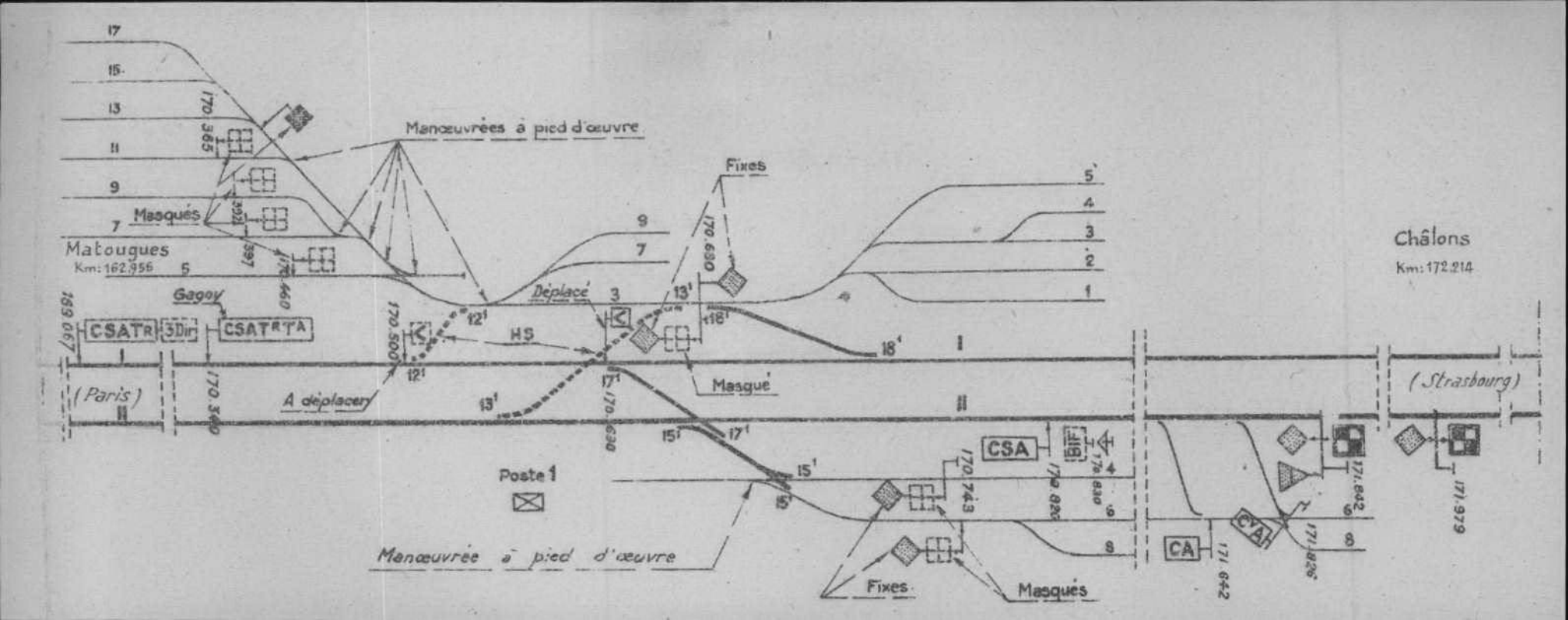

Manœuvrées à pied d'œuvre
Fixes
Masqués
Matougues
Km: 162.956
Gagny
CSATR
3Dir
CSATRTA
(Paris)
A déplacer
HS
Déplacé
Masqué
Châlons
Km: 172.214
(Strasbourg)
CSA
BIF
CA
CVA
Poste 1
Manœuvrée à pied d'œuvre
Fixes
Masqués

Applicable jusqu'à nouvel avis.

Société Nationale des Chemins de fer français

Tirage : 680 ex.

Région de l'Est.

Avis de service signalisation { Ex : n° 55. M. T : n° 56. V. B : n° 55.

Année 1944.

24 Novembre.

Distribution		
Ex	M. T.	V. T.
1	1	1
selon	24	13
plan	29	31
spécial	62	32
2		
11 à 14		
21		

Ligne de Paris à Strasbourg.

Gare de Châlons.

Le 16 Novembre 1944 à 10 h. un nouveau poste I (type Vignier) a été mis en service pour remplacer l'ancien poste I détruit (type Saxby). Cette mise en service fait l'objet de l'avis d'arrondissement. Travaux n° 4626 du 15 Novembre 1944.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation, sont indiquées au croquis d'autre part.

Le Chef du Service du Matériel et Traction, p.i.
Bigot.

Le Chef du Service de l'Exploitation,
Lefort

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.
Cudotte.

10.W. 23.352. L/14.A.

S. N. C. F.
Région de l'Est

Tirage : 650 ex.

Applicable jusqu'à nouvel avis

Avis de Service signalisation { EX N° 52 / MT. N° 53 / V.B. N° 52

Distribution		
EX	MT.	V.B
1	1	1
Selon	24	13
plan	29	31
spécial	62	32
2		
11 à 14		
21		

Année 1944.

21 Novembre.

Lignes de : { Paris à Strasbourg. / Laon à Chaumont,

Gare de Blesme.

A partir du 22 Novembre 1944 à 10 h. deux nouveaux postes 1 et 2 (type Vignier) seront mis en service pour remplacer les anciens postes 1 et 2 (type Saxby) détruits.

Le même jour et à la même heure le poste M. modifié sera également mis en service.

Les nouvelles dispositions réalisées en ce qui concerne les appareils de voie et la signalisation sont indiquées au croquis d'autre part.

Le passage de voie I^1 sur voie $I^{bis\,1}$ et I^{10} et de voie $II^{bis\,1}$ et II^{10} sur voie II^1 est limité à 30 Km/h. Cette limitation est rappelée sur le terrain par des tableaux implantés conformément aux indications du croquis.

Le Chef du Service du Matériel et de la Traction, p.i.
Bigot.

Le Chef du Service de l'Exploitation,
Lefort

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,
Oudotte

10. W. 23551. Lith. A.

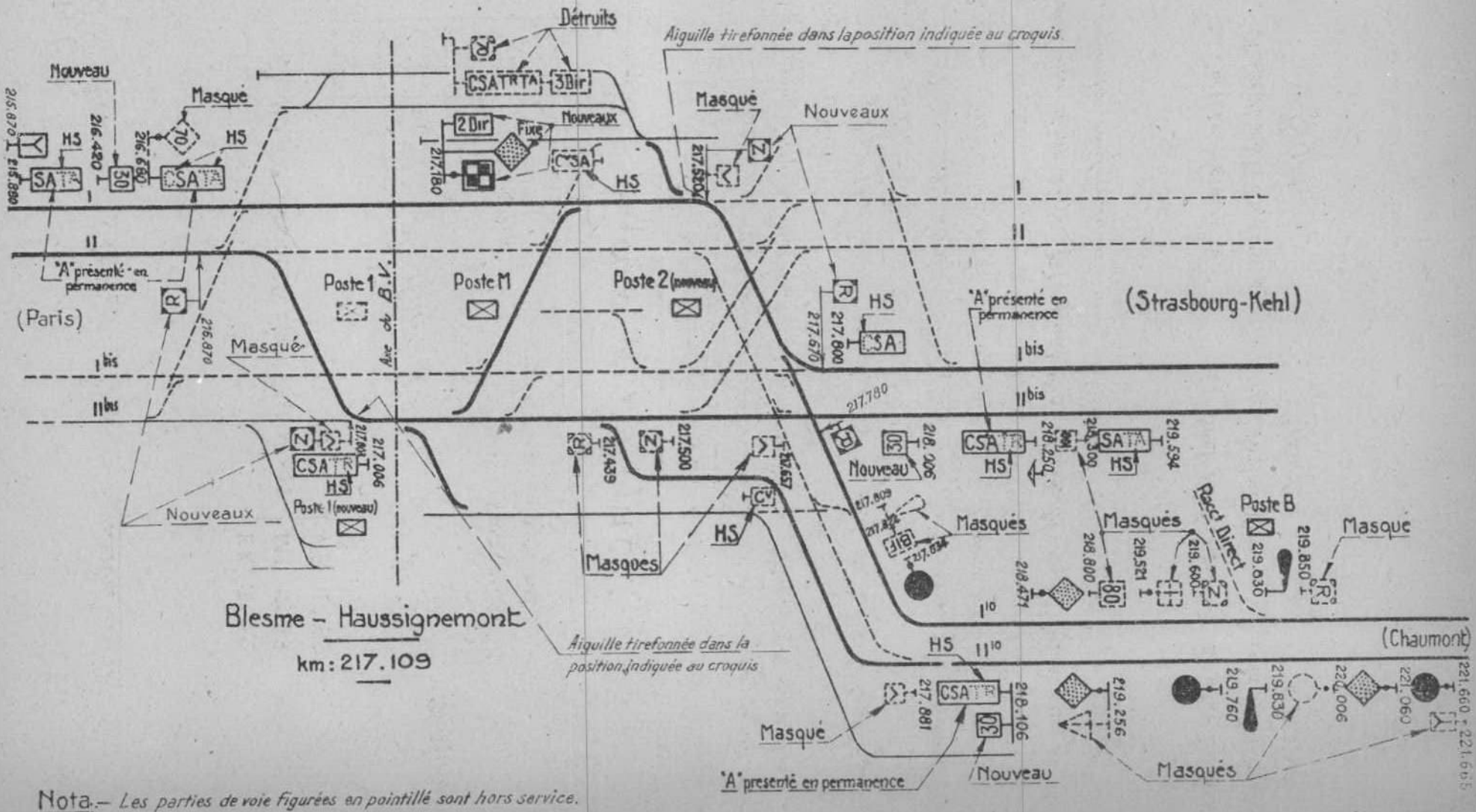

Nota.– Les parties de voie figurées en pointillé sont hors service.

Service Régional V.B.
---

e vin, conserves de viande, sucre,	
destinées aux agents travaillant à la	
min de fer, nécessaires pour la	
Octobre au 4 Novembre I944	
- - -

4° Arr VB
5047 SE
Reconstruction
des postes Saxby
détruits

VR I3563 Sx2
du 24.IO.44

NOV 44 047.029

3I Octobre I944

M. le Chef du Sce V.B.

Sur la liste des postes Saxby détruits, il est indiqué poste D de Châlons; je pense qu'il y a lieu de lire poste I.

M. Nexer

pour m'en parler

Châlons, le 10 octobre 1944

Monsieur Leconte,

Block de pleine voie

Je vous adresse une carte (A) de l'arrondissement donnant la situation des installations de block sur l'ensemble des lignes de l'arrondissement ainsi qu'un extrait (B) d'une autre carte donnant les conditions de circulation entre Vitry et Lérouville ainsi que les parties de ligne sur lesquelles le ~~[illegible]~~ cantonnement par P.V.C est rétabli.

Les lignes sur lesquelles le block n'est pas encore en ordre de marche sont les suivantes:

Ligne 2 - Les installations pourront fonctionner dès que les connexions de voie qui sont encore défaites seront rétablies. Le matériel est en notre possession à Châlons et nous le ferons parvenir à Reims à la première occasion (probablement dans le courant de la semaine). Au surplus il s'agit d'un travail de deux jours.

X

Par ailleurs la signalisation n'est pas rétablie dans la traversée de la gare de Rethel en raison de la destruction de

2/

nombreux appareils de voie et du pont sur le canal. Il en est résulté, au passage sur cet ouvrage, de nombreuses avaries aux câbles de signalisation. La circulation n'étant pas rétablie nous entreprendrons les réparations utiles en dernier lieu.

Ligne 4 — Entre Verdun et Conflans. Les postes d'Etain, Eix-Abaucourt et le poste de pleine voie de Frame-jey ont été détruits. La section a des instructions pour rétablir le cantonnement dans la traversée des gares d'Etain et d'Eix-Abaucourt et pour supprimer momentanément le poste de pleine voie. Je ne puis encore vous fixer la date probable d'achèvement.

Ligne 19 (voir en P.S.) — La signalisation est en état mais la ligne télégraphique présente quelques points de rupture. Je ne puis encore préciser la date probable de rétablissement mais en cas de nécessité le fonctionnement du block pourrait être assuré en quelques jours.

Gares — En ce qui concerne le rétablissement des postes de gare nous en sommes au point suivant:

Châlons s/M. — Poste F. Les appareils de voie pétardés ne sont pas encore remplacés. Ce poste ne manœuvre donc actuellement que l'aiguille en pointe sur v. I qui est réenclenchée.

3/

Nous poursuivons néanmoins la réparation des installations électriques :

Avancement : 20 %
Date probable d'achèvement : 30 oct. 1944

Poste 1. A l'heure actuelle le chassis du poste est en place avec ses leviers. Seules les aiguilles 15' et 18' sont en service et manœuvrées depuis ce nouveau poste sans enclenchements. Les signaux de voies principales sont manœuvrés par commutateur.

L'aiguille en pointe 17' a été mise hors service pour éviter les arrêts de train.

Les fonctions 12' et 13' sont inutilisables : les appareils de voie ~~[illegible]~~ pétardés ont été supprimés et remplacés par de la voie courante.

Nous poursuivons les travaux pour rétablir un poste Vignier conforme au programme arrêté d'accord avec le Ds de l'exploitation.

Installations mécaniques : 50 %
——— électriques : 25 %
Date probable d'achèvement : 10-11-44

Poste 2. Nous avons éprouvé quelques surprises en rattachant au poste les installations de la zone côté Paris. Des relais qui ne présentaient aucune trace d'avaries extérieures ne fonction-

maient pas un grand nombre d'autres présentaient des ~~défauts~~ défauts de contact. De ce fait la zone côté Paris n'a été réenclenchée que le 3 octobre.

La zone côté Strasbourg est en cours de vérification et pourra probablement être rattachée au poste pour le 14 octobre

Vitry-le. F^ois.

Le poste 1 a été réenclenché le 7 octobre 1944

Le poste 3 est toujours désenclenché; il ne pourra être réenclenché que lorsque la circulation des trains parisiens sera reportée entre Vitry et Blesme et que la réparation des voies de signalisation sera achevée de voie I bis sur voie IV. Le travail de rétablissement de la voie II est en cours, il sera terminé dans quelques jours mais la section n'a pu me préciser la date exacte qui est fonction de divers facteurs imprévisibles. Date probable du remise du poste 3 : 25 octobre 1944

Blesme.

Poste 2 :

Installations mécaniques : 20 %
——— électriques : 5 %
Date probable d'achèvement : ~~déterminée~~ 4 novembre 1944

Poste 1

Installations mécaniques : 5 %
——— électriques : 0 %
Date probable d'achèvement : ~~déterminée~~ 20 novembre 1944

Revigny. Une fois encore l'exploitation a modifié le programme que nous avions arrêté ensemble. Les américains veulent faire de Revigny un centre de ravitaillement d'armes ce qui nécessite en fait de compte le rétablissement des postes 5 P N D E. Les divers changements de programme ont entraîné un peu de flottement.

La situation des travaux est la suivante:

Poste du PN = chassis confectionné, leviers en cours de pose

Poste D. 2 leviers d'aiguilles sont posés provisoirement

Poste E. Un poste provisoire sans enclenchements a été réalisé mais il faudra modifier ce poste.

Poste 5. Aucune mesure d'exécution.

Je ne puis encore fournir de précisions sur les dates d'achèvement probables; je compte aller prochainement sur place et établir un programme d'entente avec la section.

Remis. Une première phase de voie sera mise en service avec le nouveau poste 2 le 17 octobre 1944

6

Alimentation 1000v — La distribution 1000v est rétablie dans l'ensemble. Les points particuliers sont les suivants :

Sous station de Blesme. La Ste Meuse et Marne a commencé la réparation de la herse d'arrivée 1000v mais ne l'a encore pas terminée (Travail terminé ce jour à 12H10)

L'armoire HT Km 211480 est détruite et le cable HT a été mis en direct. Cette armoire correspond au groupe de signaux I - Ibis Km 211480 qui sont partiellement détruits et qui ne seront pas rétablis.

Voies uniques (voir P.S) — Vitry-le-Fois. Les nouvelles dispositions seront mises en service le 20 oct. (Notre lettre 4789 St du 9 octobre 1944)

Bar-le-Duc — La vitesse qui doit être relevée à 30 est toujours limitée à 10 à l'heure. Les américains ont demandé que, sans attendre le remplacement des appareils de voie qui sont à l'origine de cette limitation restrictive, le passage à 30 soit au moins autorisé pour les mouvements impairs qui n'empruntent pas ces appareils en déviation. La Sou procède à des essais dont je ne connais encore pas les résultats

7

Châlons s/Marne - La mise en service de la voie unique aux ponts km 173 074 et 173 195 sur ligne 10 est envisagée pour le 25 ~~septembre~~ octobre 1944. Le projet d'avis est soumis au 4ème Art Ex

Reims. La mise en service de la voie unique (au pont km 54 018 sur ligne 2) limitée aux abords de l'ouvrage est envisagée pour le 17 octobre 1944 si toutefois le 6ème Art Ex accepte de faire paraître un avis d'arrondissement

Verdun. Le programme pour un service à voie unique sur le pont km 277 034 sur ligne 4 sera adressé au 6ème Art Ex avec le projet d'avis le 11 octobre Pour le moment le passage à voie unique se fait par pilotage

Il est question d'établir un passage à voie unique sur le pont de la Marne km 204 150 à Vitry-le-Fois sur ligne 1 La mise en service serait envisagée pour le 1 novembre. Nous préparons les schémas.

Situation des P.J.L détruits. Ci-joint un état C donnant la liste des P.J.L avariés ou détruits et qui précise leur situation actuelle

8

(date probable de rétablissement ou motifs pour lequel le rétablissement est ajourné)

Votre bien dévoué,

P. Orienne

P.S. - Additifs ou rectifications:

Block de pleine voie

Ligne 19 - La section 47 précise qu'éventuellement le block pourrait être mis en service dans un délai de 48 heures. Les destructions de ligne ont été réparées en câbles de campagne

Gares

Verdun. Le 6ème Arrt Ex n'a pas encore donné son accord au programme que nous lui avons soumis pour reconstruire un poste Vignier à la place du poste ~~1~~ Saxby 1 de Verdun. Nous avons néanmoins prescrit à la section de préparer les mesures d'exécution.

Voies uniques. Bar-le-Duc. La vitesse des trains impairs au passage de l'ouvrage a été relevée à 30 kmls ce jour à 12h10

A

Signaux de cantonnement

Situation à la date du 29 septembre 1944.

— LEGENDE —

Sce Cal

En service

En état de marche, mais maintenu hors service.

Les postes ou signaux ne sont pas en état de marche

Sce Sal

En service

En état de marche, mais non en service.

Les postes ou signaux ne sont pas en état de marche

— N.B — Les lignes laissées en noir sont celles sur lesquelles il n'existe aucune installation de cantonnement.

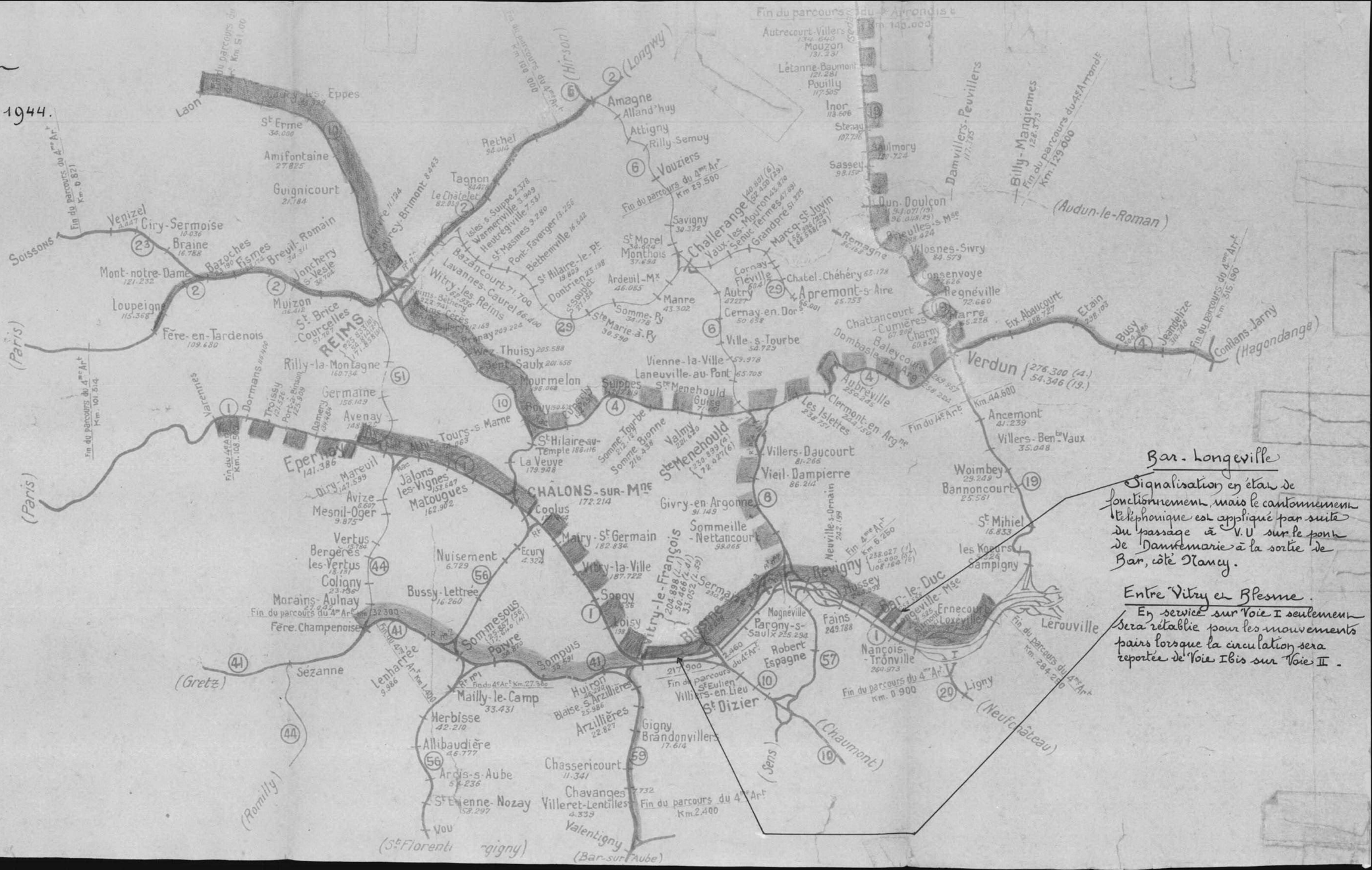

Bar-Longeville

Signalisation en état de fonctionnement, mais le cantonnement téléphonique est appliqué par suite du passage à V.U sur le pont de Dammarie à la sortie de Bar, côté Nancy.

Entre Vitry et Blesme.

En service sur Voie I seulement. Sera rétablie pour les mouvements pairs lorsque la circulation sera reportée de Voie I bis sur Voie II.

B/ Section 43.

Schema de répartition des cantons d'entretien SE

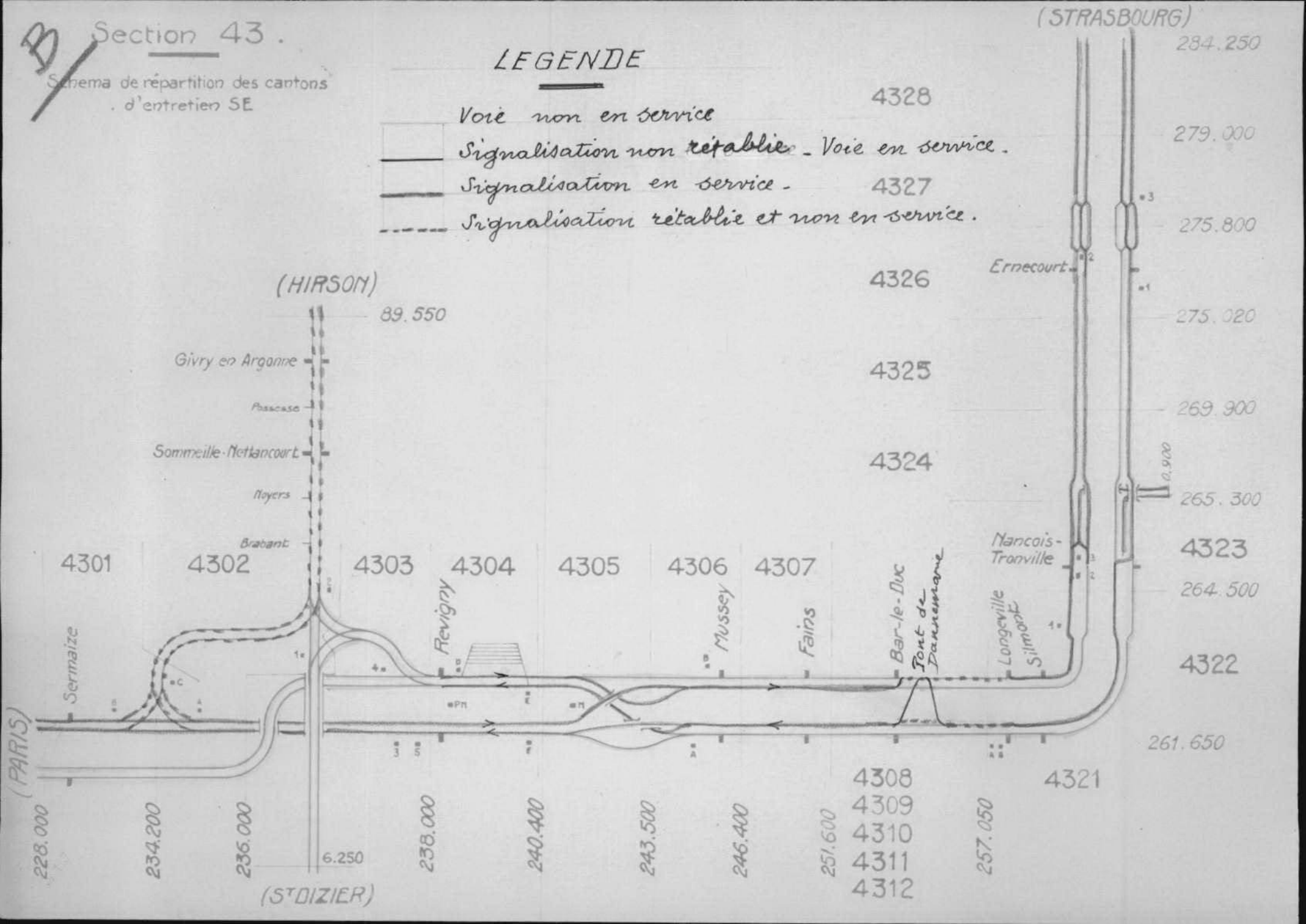

B

Section 44.

Schema de repartition des cantons d'entretien S E.

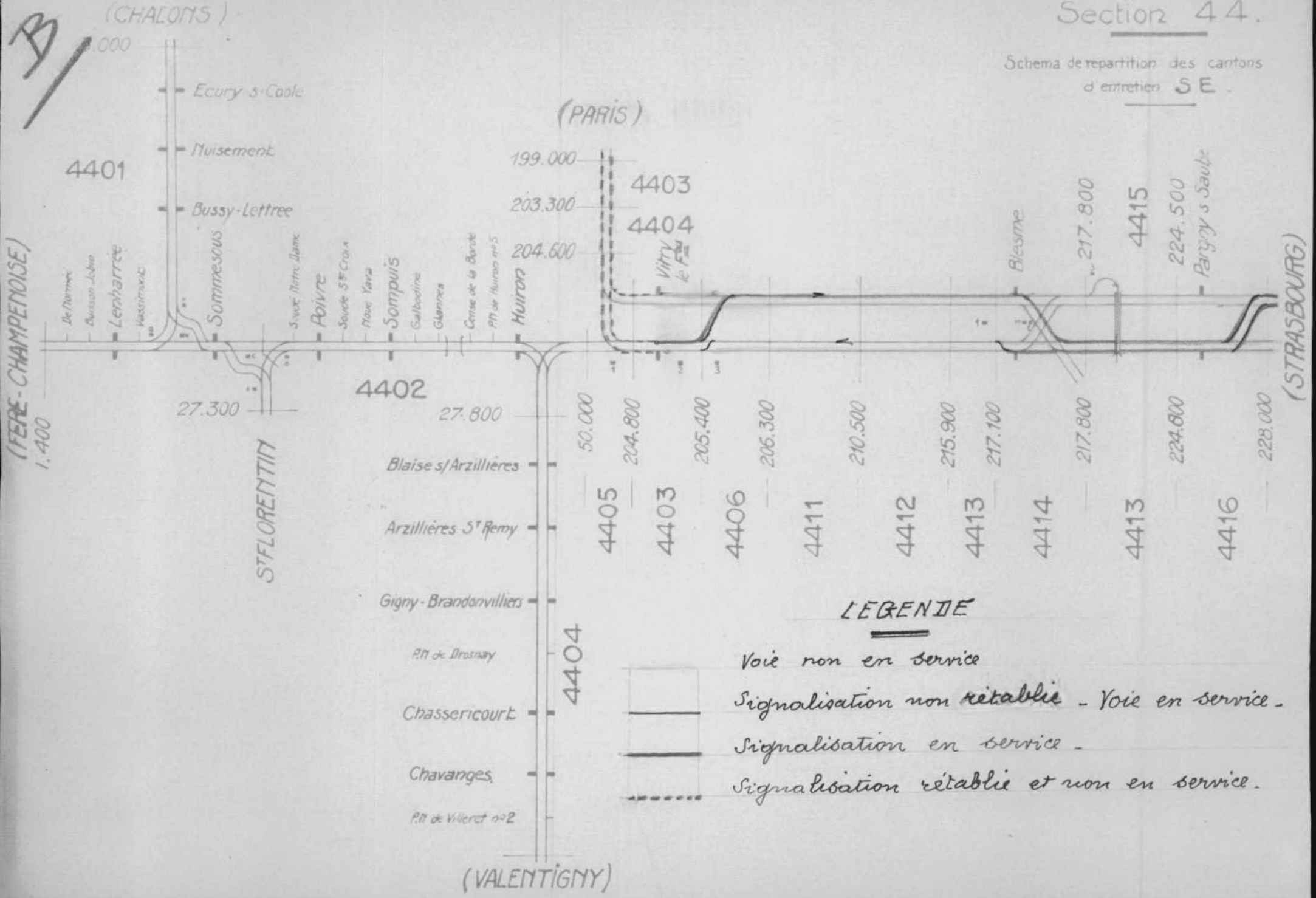

M. Nesser

SIGNALISATION

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS DU 24 AU 25 OCTOBRE I944.

A) - RECONNAISSANCES -

Ligne IO -

De Chaumont exclu à Bologne exclu, pas de destruction dans la signalisation.

B) - MESURES PRISES EN VUE DU RETABLISSEMENT DE LA CIRCULATION -

Gare de Reims - Le I7 Octobre, un poste provisoire 2 bis a été mis en service pour remplacer partiellement le poste électrique N°2 détruit complètement.

Le poste provisoire manoeuvre les aiguilles et les signaux qui permettent l'entrée et la sortie des mouvements de la gare côté Paris (le nombre des appareils de voie remis en service ayant été le plus réduit possible).

Les aiguilles sont commandées à l'aide de commutateurs libres.- (soit individuellement, soit par jonctions). Elles sont contrôlées impérativement par sonnerie de discordance.

Les signaux sont commandés par la combinaison de commutateurs d'entrée et de sortie des itinéraires.

Ils sont contrôlés en permanence et ne peuvent être ouverts pour donner accès à une voie à quai occupée.

Le pupitre de commande et de contrôle comporte la répétition lumineuse des aiguilles, des signaux, de l'occupation des voies à quai et du verrouillage de poste à poste avec le poste électrique N°3.

B/46071
Verdun Poste 1

Paris, le 1944

Sa 2 – Retourné à 4e arrondt –

1 – Le service des Etudes de l'Exploitation consulté officieusement a donné son accord sur les dispositions projetées –

Toutefois il a demandé de ne pas installer de nouvelles serrures d'annulation. Il y aura donc lieu de réaliser sur le levier du verrou A les dispositions indiquées au crayon sur le schéma en retour –

17 OCT. 1944

Signé BORDIER

Rose

Sim

Monsieur Bordier
16-10-44
G

Tirage 470 exemplaires

Annexer au fascicule n° 117

RECTIFICATIF N° 220 du 27 JUIN 1944

ANNEXE B

Trains rendus réguliers du 1er au 31 JUILLET 1944.

Numéros des marches utilisées (1)	Pages (2)	Dénomination (3)	Parcours (4)	Dates de circulation (5)
Période de manœuvres X 8601	15	JO 1183	Conflans-Jarny Conflans (Giraumont)	Les 4,6,7,11,13,14,18,20,21,25,27, 28, 1er Août
Périodes de manœuvres X 8607	15	-	Conflans-Jarny Conflans (Giraumont)	Tous les jours
Périodes de manœuvres X 8613	15	-	Conflans-Jarny Conflans-Giraumont	Tous les jours
Périodes de manœuvres X 8613	15	OJ 1182	Conflans (Giraumont) Conflans-Jarny	Les 1,4,6,8,11,13,15,18,20,22,25, 27,29.
Périodes de manœuvres X 8619	15	-	Conflans (Giraumont) Conflans-Jarny	Tous les jours
Période de manœuvres X 8616	15	-	Conflans-(Giraumont) Conflans-Jarny	Tous les jours.

Verdun - Poste n° 1

L. n° 4619 du 4e Arr. du 25.9.44 (B. 46071)

Observations

Signalisation

a) Les signaux A et R Km. 275,286 voie I^u côté Reims
A Km. 52.629 } voie I^bis côté Lérouville
A Km 53.629 }
A Km. 54.760 voie IIbis côté Sedan

étaient munis d'un crocodile en situation ancienne.

b) Il faut un signal [Y] sur voie IIbis côté Sedan.

c) Les signaux d'avertissement Km 277,155 et 277,619 voie II^u côté Metz, doivent être manœuvrés du poste 1 pour annoncer le signal carré 13^1.

Bricka Pas d'observation.

Lignes 56-41
-
Gare de Sommesous
-
Destructions
=

...de FER de L'EST
11 SEPT 44 045.803

Sce Régional VB

Le schéma dont un tirage a été remis à Monsieur l'Ingénieur en chef de Nerville est à compléter comme suit :

Poste Vignier C
leviers et enclenchements pétardés
poste H.S.

4/9/44

Paquet

M. Riexa

GEST
27 SEPT 44 046.075
78 R

4° Arrt VB

Revigny

Remise en état des installations de signalisation détruites par faits de guerre
---
4609 SE

Châlons, le 25 Sept. 1944.

M. le Chef du Sce VB.

Les dispositions que nous avions prévues sur le memento qui vous a été adressé par ma lettre 4543 SE du 18 Sept. 1944, tenaient compte de la remise en service de l'ancien faisceau et la mise hors service du nouveau faisceau.

Sur intervention de l'autorité américaine qui veut au contraire utiliser le nouveau faisceau, ces dispositions sont à annuler et à remplacer par les suivantes:

Poste 5 - Ne sera pas rétabli actuellement
Poste P.N. - Remise en état du poste avec les jonctions 5-6-7
Poste D - -d°- 8 & 9
Poste E - Installations d'un poste Vignier avec les jonctions 13 & 14.

Fait 4.10.44

4° Arrondissement V.B.

Remise en état des installations détruites
par faits de guerre

Réunion du I9 Septembre I944

Conférenciers	MM.	SEPTIER	Représentant du S.R. Ex.
		PICOT	Représentant du S.R. VB
		CAQUOT	Chef du 4° Arrondiss^t VB
		BOUR	Représentant le Chef du 4° AREX

Programme de remise en état, par ordre d'urgence, des installations voies et signalisation, communes aux 4ème Arrondissements EX. et V.B.

-:-:-:-:-

Gare de	Installations détruites à rétablir			Installations pouvant être déposées afin de trouver la Mel nécessaire à la reconstruction des installations détruites
	en Ière urgence	en 2ème urgence	en 3ème urgence	
	I°) Ligne de Paris à Strasbourg			
Dormans	"	"	"	
Damery	Accès aux Voies 4-6 et 8. Jonction entre app. 7 et 8	"	"	Appareil N° 3 et cul-de sac voie 4 côté Paris Voie 4 sur 250 ml, extrémité côté Strasbourg
Evitements d'Oiry	"	Voie II bis	Voie I bis	"
" Matougues	"	Voie I bis	Voie II bis	"
Racc^t direct d'Epernay entre lignes 5I/PS	"	"	"	Peut être déposé en cas de nécessité pour récupérer du matériel
Jâlons-les-Vignes	Voie 7 et jonction entre voies principales	Voies 4-6-8		
Châlons-S/-Marne	10 voies des faisceaux	le reste des voies	"	Voies I4 et I5 de l'ancien faisceau. Eventuellement la voie I3
Racc^t direct de Geolus entre PS/56	Réservé -	Décision sera prise		ultérieurement
Vitry-le-F^ois	Toutes les voies du dépôt. Voies II & I5 du dépôt	Le reste des autres voies de service	"	Appareils 54-56-58 sous réserve de remplacer la TJ N° 54 par un branchement 2 voies
Blesme	Voies 22-28-30	Toutes les autres voies de service de la gare		Voie du saut de mouton vers St-Dizier et appareils d'accès. Appareils N° 4I-43-52-53 et TO- 44-55 - 22-25 de la gare

Pour Revigny - Voir L. 4602 Et du 23-9. 1944 qui modifie ces dispositions

	Iere	2ème	3ème	
Revigny	" Voie I à 7 du N. faisceau avec accès aux ppls	43-45-47-49 toutes les voies de l'ancien faisceau ainsi que les voies donnant accès aux Q.M. Sud & Nord, toutes les voies du dépôt	Raccordement N°4 jusqu'au poste f dès que l'on pourra circuler sur ligne 57 entre poste f et St-Dizier	Toutes les voies et appareils sur principales, teintés en jaune sur le schéma ci-joint le nouveau faisceau et appareils d'accès.
Circulation sur voies principales entre Vitry et Lérouville (partie à 4 voies): (Voir schéma joint sur lequel sont indiquées également les dates probables de rétablissement de la signalisation.	Rétablir la circulation sur v.II de bout en bout entre Blesme et Vitry. - Raccorder la voie Ibis à la v.IIbis vers km. 2II.000 de façon à pouvoir desservir le raccordement particulier de la Distillerie agricole à Reims-la-Brûlée --- rétablir la circulation sur v/II entre km. 263.I00 et 259.300			Le matériel nécessaire sera prélevé sur voie IIbis et sur le saut-de-mouton de Blesme PS/IO Le matériel nécessaire sera pris sur voie IIbis

	II - Ligne de Châlons à Hagondange (partie St-Hilaire Ste-Menehould)			
Valmy	"	"	Voie 3	"
Ste-Menehould	Voies IO et I2	Voies I4 et I6	Voie 8	"
	III - Ligne de Revigny à Hirson (partie comprise entre Revigny et Vouziers)			
Sommeille-Nettancourt	Voie 3	Voie 5	"	"
Villers-Daucourt	Appareil N° 3	"	"	Appareils I3 et I7
	IV - Ligne de Bazancourt à Apremont (partie comprise entre Challerange et Apremont)			
Grandpré	"	"	"	Voies 4 et 6 et appareils d'acces
Maroq-St-Juvin	"	"	"	Voies 4-3-5-7 à appareils d'accès
Châtel-Chéhéry	"	"	"	Voies 7 et 9 ainsi que les garages d'ABVF compris entre Apremont et Apremont
	V - Ligne d'Epernay à Fere-Champenoise			
Avize	"	"	"	Ne pas rétablir l'appareil N° 2 - Déposer l'appareil N° 3 (laisser la voie 4 en cul-de-sac).
Coligny	"	Voie 5	"	"
Mcrains	"	Voie 5	"	"
	VI - Ligne de Fère-Champenoise à Vitry-le-François			
Sompuis	Voie 3	"	"	Voies en cul de sac sur voie 4
Sommesous	Continuité des voies Ppales avec acces aux garages pairs et impairs: appareils 2-4-3-I7 B	le reste des voies de la gare	"	"

NOTA - Les installations classées en Ière urgence doivent être remises en état immédiatement.

Celles classées en 2ème urgence dans un délai maximum de 3 mois - Celles classées en 3ème urgence, dans un délai maximul de I an.

CHEMINS de FER de L'EST
VOIE
D
20 SEPT 44 045.968

4°Arr VB
4.543 SE

18 Septembre 1944

Remise en état des installations de signalisation détruites ou endommagées par faits de guerre

-I-

M. le Chef du Service V.B.

Je vous adresse un mémento résumant les dispositions que nous avons arrêtées d'un commun accord avec le 4ème AREX pour le rétablissement, sur ligne P.A., des installations de signalisation détruites ou endommagées par faits de guerre.

Nous passons à exécution.

Je vous tiendrai au courant dans les mêmes conditions, des mesures qui seront prises dans les autres gares de l'Arrondissement.

Cayrol

Ceci a été un peu modifié (et simplifié au cours de la conférence que M. Sepher et moi avons tenu à Chalons le 19 Sept.re — Nous allons recevoir un nouveau mémento

20/9

M. Nexer

Remise en état des installations de signalisation, détruites par faits de guerre

Le 4° AREX et le 4° Arr. V.B. ont examiné les dispositions à prendre pour rétablir le plus rapidement possible des itinéraires enclenchés dans les gares suivantes dont les installations de signalisation et d'enclenchements ont été partiellement ou totalement détruites.

Gares	Postes	Nature et importance des destructions	Dispositions projetées
Jâlons-les-Vignes	B.V.	Les appareils (sur voie II) de voie des jonctions c.d.f pétardés sont inutilisables. Le P.S.L. v.I S 137 détruit à 100 %	1°) Rétablissement immédiat de la jonction d en vue de son utilisation éventuelle comme jonction de secours. 2°) Pour le 1° Octobre rétablissement ~~de la jonction f et~~ du P.S.L. en vue de la campagne des betteraves.
Matougues	Poste B	a) L'appareil de sortie de l'évitement v.I et celui d'entrée sur l'évitement IIbis sont pétardés et inutilisables. b) Poste proprement dit: les installations sont partiellement détruites à: 20 % pour la partie mécanique, 30 % pour la partie électrique.	Mise hors service jusqu'à réparation des dégâts des évitements pair et impair. Une section de cantonnement unique est créée entre les P.S.L. 141 et 145
Châlons-S/-Marne	Poste F	a) Poste proprement dit: mécanique : 20 % électrique: 100 % b) Installations extérieures: quelques tubes de transmission a redresser la signalisation n'a généralement pas souffert	a) Remise en service immédiate de l'aig. en pointe 7F, l'aiguille 9F étant tirefonnée R ainsi que du P.S.L. v.I b) Dès que possible, rétablissement de la totalité des installations.
	Poste I	a) Poste propt dit: mécanique: 100 % électrique 100 % b) Installations extérieures. Les tubes de transmission sont à redresser. La signalisation n'a généralement pas souffert	Voir schéma ci-joint: a) en 1ère urgence réaliser la commande des aig. et des signaux sans enclenchements mécanique et électrique b) Réaliser ensuite les enclenchements mécaniques et électriques.

Châlons (Suite)	Poste 2	30 relais 20 Ag I00 Ω I00 Ω I6v Ω 70 relais 20 Ag 500 Ω 500 Ω I6v. ont été sabotés Zone côté Paris remise en service le 28-9	30 relais 500 500 faisant défaut pour assurer le remplacement des appareils détériorés, le 4ème AREX doit faire connaître les itinéraires qui pourraient être provisoirement mis hors service.
Coolus	Poste B	P.S.L. S I67 détruit I00 %	Il s'agit du P.S.L. situé sur la voie I du raccordement direct de Coolus. Le remplacer provisoirement par un signal carré fixe.
Vitry-la-Ville	Poste B	P.S.L. S I85 (protection de l'aiguille de sortie de l'évitement impair) mât détruit à I00 % installations électriques à 20 %	Mise hors service des évitements qui ne présente pas d'intérêt tant que le pont sur la Marne à l'entrée de Vitry-le-François ne sera pas rétabli.
Vitry-le-François	Poste 2	Poste proprement dit: mécanique: I00 % électrique: I00 % Installations extérieures: P.S.L. 209 et 209 ter détruits à I00 %	Le poste N° 2 et les installations qui en dépendent ne sont pas à rétablir pour le moment. Les installations du p.I sont, pour le moment, à maintenir conformes aux dispositions qui ont fait l'objet de la lettre 3209 SE du I0 Juillet I944 du 4ème VB au 4ème AREX, et 40I3 SE du 24 Juillet I944 du 4ème VB au Service Régional V.B.
Blesme	Poste I	a) poste propt.dit: mécanique: I00 % électrique: I00 % b) Installations extérieures. Quelques transmissions d'aig. à réparer. Signalisation intacte	Voir schéma ci-joint
	Poste 2	a) Poste propt dit: mécanique: I00 % électrique I00 % b) Installations extérieures	Voir schéma ci-joint a) en Ière urgence, réaliser la commande des aiguilles et des signaux sans enclenchements électriques et mécaniques.

Blesme (suite)	Poste 2	Les transmissions d'aiguilles sont à redresser en plusieurs points. La signalisation est généralement intacte à l'exclusion de la potence supportant le P.S.L. S 229 qui a été détruite lors du bombardement du 26 Juin 1944	b) Réaliser ensuite les enclenchements mécaniques et électriques
		La herse de l'entrée HT de la s/station a été partiellement détruite à la suite de bombardements. L'alimentation 1000 v. est coupée en différents points.	Tant que l'alimentation des P.S.L. ne pourra pas être rétablie, utiliser des signaux fixes (carrés et avertissement), mais pousser au maximum la réparation de la distribution 1.000 v.
Revigny	Postes: 4 5 PN D E	a) Postes propt dits: mécanique: 100 % électrique: 100 %	Voir schéma ci-joint
		b) Installations extérieures.	a) En première urgence réaliser la commande des aiguilles et des signaux sans enclenchements électriques et mécaniques.
		Quelques transmissions d'aiguilles à réparer. La signalisation est généralement en bon état	b) réaliser ensuite les enclenchements électriques et mécaniques
		Le poste de transformation et la s/ station de secours sont détruits à 100 %	Utiliser des signaux fixes tant que l'alimentation des P.S.L. ne sera pas rétablie. Pousser le plus possible le rétablissement de la distribution 1000 v.

Par ailleurs, le cantonnement par P.S.L. serait à rétablir dès que possible entre:

Epernay et Coolus en première urgence

L'origine côté Paris des Arrondissements et Epernay en deuxième urgence.

Par contre, la circulation étant très restreinte entre Coolus et Vitry-le-François en raison de la destruction du pont sur la Marne à l'entrée de Vitry-le-François, le block par P.S.L. peut être mis momentanément hors service sur ce parcours sous condition:

a) de masquer réglementairement les P.S.L. hors service

b) de maintenir les signaux d'entrée de gare à Vitry-la-Ville et Loisy-Sur-Marne.

Pour la même raison, l'évitement de Songy est à mettre hors service.

LAON
SOISSONS
RETHEL
REIMS
ÉPERNAY
CHALONS -SUR-MARNE
VITRY-LE-FRANÇOIS
VERDUN
BAR-LE-DUC
Ste MENEHOULD
Mouzon
Mouthois
Ville-s-Tourbe
Mourmelon-le Petit
Suippes
Vertus
Fismes
Bazoches
Braine
Bazancourt
Guignicourt (Aisne)
Amifontaine
Coucy-les-Eppes
St Erme
Vauxrot
Cuiry-Sermoise
Tagnon
le Châtelet
Isles-sur-Suippe
Warmeriville
Heutregiville
Pont-Faverger
Bétheniville
Ste Menehould
Clermont en Argonne
Les Islettes
Villers Daucourt
Vieil-Dampierre
Givry-en-Argonne
Sommeille
Nettancourt
Revigny
Mussey
Faux
Vaucouleurs
Void
Ligny-en-Barrois
Menay
Pouilly
Saulmory
Montigny
Dun. Douleon
Dannevoux
Fenvillers
Vilosnes
Sivry-s. Meuse
Brieulles sur-Meuse
Châtel Chéhéry
Apremont
Consenvoye
Regnéville
Charny
Etain
Ex. Abaucourt
Buzy
Dugny
Vaucouleurs
Toul
Ligny-en-Barrois
Sancois
Tronville
Longeville
Eneccourt
Loxeville
Sommesous
Lenharrée
Bussy-Lettrée-Vatry
Mairy-St Germain
Vitry-la Ville
Songy
Pargny sur-Saulx
Heiron
Blaise-s-Arzillières
Glesme
Haussignemont
Arzillières
St Remy
Gigny-Brandonvillers
Chassérieourt -Arrembécourt
Chavanges
Sompuis
Pogny
Mairy-St Germain
Coolus
Ecury
Nuisement
Morains-Aulnay
Mesnil-Oger
Avize
Oiry
Dormans
Epernay
Châtillon
Germaine
Avenay
Jalons-les-Vignes
Bouy
Cuperly
Matougues
Sillery
St Hilaire-le-Petit
Wez-Thursy
Sept-Saulx
Pourcy
Dontrien
St Souplet
Gernay-en-Dormois
Somme Tourbe
Somme Bionne
Vertus
Bergères-les-Vertus
Coligny (Marne)
Pierre
Somme-Suippe
Somme-Vesle
Ste Marie-du-Pré
Ste Menehould
Vouziers
Grandpré
Challerange
Savigny
Autry
Vouziers
Vouziers
Ste Menehould
Vouziers
Vouziers
Ste Menehould
Vouziers
Vouziers
Ste Menehould